





LE MOT DU PRÉSIDENT

Depuis sa création, la Chambre de Commerce accompagne avec succès le développement de la vie économique et sociale du pays et par ses nombreuses initiatives contribue à promouvoir l'intérêt économique général. A ce titre, je remercie vivement les membres élus et toute l'équipe de la Chambre de Commerce pour leur travail et leur engagement continu. Ensemble, nous allons poursuivre les efforts entrepris pour faire grandir notre institution, qui est plus que jamais un partenaire incontournable dans le dialogue avec les entreprises, le public et les autorités publiques et une vitrine de l'économie luxembourgeoise à l'étranger.

L'année 2007 a été marquée par une conjoncture internationale difficile et contrastée.

Elle a été marquée à la fois par la crise immobilière américaine, la crise financière internationale et par un mouvement inflationniste mondial, avec notamment une remontée spectaculaire des prix des produits pétroliers et des denrées alimentaires. Si les éléments d'incertitude pour les années à venir ne manquent pas, il faut éviter un pessimisme excessif. Les résultats de l'enquête Eurochambres 2008 réalisée chaque année auprès des entreprises luxembourgeoises par la Chambre de Commerce en collaboration avec le CEPS/Instead renvoient l'image d'une conjoncture luxembourgeoise toujours globalement bien orientée. Après le pic de 2006, la croissance du PIB luxembourgeois en 2007 est restée remarquable, même si la tendance à moyen terme est à la baisse.

Le World Competitiveness Yearbook 2007 publié par l'institut IMD (International Institute for Management Development), dont l'enquête auprès des entreprises au Luxembourg est également coordonnée par la Chambre de Commerce, classe le Luxembourg à la 4^e place et salue les bonnes performances des entreprises luxembourgeoises, dues notamment au dynamisme du commerce extérieur et plus particulièrement à celui des exportations de services.

La Chambre de Commerce reste convaincue que son institution et ses membres ont tout à gagner d'une image nationale axée sur la qualité des prestations. Ainsi, en 2007, l'Espace Entreprises de la Chambre de Commerce s'est vu remettre le certificat ISO 9001:2000 récompensant sa démarche qualité pour ses activités de service et de conseil aux entreprises. Cette certification témoigne du souci de l'amélioration constante des services offerts par la Chambre de Commerce. Véritable centre d'accueil pour entrepreneurs, les consultations auprès de l'Espace Entreprises sont en constante évolution avec près de 6.000 visiteurs accueillis et quelque 14.000 appels et demandes de renseignements en 2007 ! Les trois années nécessaires à la mise en œuvre de la norme ont permis une révision complète des méthodes de travail de l'Espace Entreprises, dans le but de les sécuriser et d'en simplifier l'exécution. Grâce à ce travail, l'Espace Entreprises a été en mesure de contribuer activement à la « simplification administrative ».

La naissance, fin 2007, de deux agences de promotion de la place financière et de l'économie luxembourgeoise à l'étranger, Luxembourg for Finance et Luxembourg for Business, s'inscrit dans cette continuité. Leur mission est de promouvoir l'image de marque du Grand-Duché de Luxembourg à l'étranger et de favoriser l'exportation de biens et services d'origine luxembourgeoise. En tant que seul membre fondateur des deux agences, la Chambre de Commerce est impliquée dans la définition et l'exécution des actions de ces deux nouvelles institutions qui renforcent l'image de notre pays vers l'extérieur.

La dimension humaine joue également un rôle important dans les projets d'évolution des entreprises. A ce titre, je me réjouis de constater que l'investissement régulier dans la qualité et la performance des ressources humaines reste une priorité pour les entreprises luxembourgeoises. Il est en effet fort encourageant de constater que la formation professionnelle continue connaît au Luxembourg une progression régulière d'année en année. L'Institut de Formation de la Chambre de Commerce (IFCC) contribue à ce mouvement par une offre de formation adaptée aux besoins des entreprises, des mesures de promotion du « lifelong learning », ainsi qu'un conseil professionnel et personnalisé. En 2007, l'IFCC a encouragé les formations visant à relever le niveau de sécurité et de santé au travail. L'IFCC a également développé avec succès des synergies avec d'autres acteurs.

La Chambre de Commerce est l'intervenant principal avec l'Université de Luxembourg qui a lancé le Master of Science in Entrepreneurship & Innovation au sein de la Luxembourg Business Academy. La spécificité de ce Master est de nouer un partenariat stratégique et équilibré entre les étudiants, le corps professoral et l'entreprise, qui est le mentor de l'étudiant. En 2007, cette formation a pris un rythme de croisière plus élevé qu'escompté, et je ne peux que m'en réjouir également. Il fait suite à la proposition formulée par la Chambre de Commerce de créer dans l'environnement universitaire une chaire dédiée à l'entrepreneuriat.

L'année 2007 aura été marquée par quantité d'autres événements qui ont remporté un véritable succès. Citons les Journées création et transmission d'entreprises et le Forum de l'Entreprise, qui se sont déroulés pour la première fois à Luxexpo dans le cadre du Salon Contact et qui a rassemblé plus de 200 entreprises, la publication de la troisième édition du bulletin économique Actualité & Tendances sur le thème de la réforme du droit de la nationalité ou encore la célébration du 20^e anniversaire de l'Euro Info Centre – Luxembourg PME/PMI de la Chambre de Commerce. Le présent rapport annuel donne un aperçu des nombreux travaux et efforts réalisés par la Chambre de Commerce au cours de l'année passée. En plus d'un résumé des activités, le lecteur y trouvera des informations consacrées aux différentes missions de notre institution, que ce soit dans le domaine législatif et juridique, du commerce extérieur, du conseil et de l'assistance aux entreprises ou de la formation professionnelle.

En guise de conclusion, je voudrais remercier toutes les personnes et les entreprises qui constituent aujourd'hui la richesse de notre pays. Je les invite à poursuivre les objectifs ambitieux qu'elles se sont fixés et je tiens à les encourager ainsi qu'à les assurer que la Chambre de Commerce continuera à faire tout ce qui est possible pour les soutenir dans leurs démarches pour devenir compétitives.

Michel Wurth, Président

L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE EN 2007¹: UNE ANNÉE 2007 MARQUÉE PAR LE RALENTISSEMENT

Economie internationale Crise des *subprimes* et tensions inflationnistes

Au niveau de la conjoncture mondiale, l'année 2007 est apparue comme une année de transition marquée à la fois par la crise immobilière américaine, la crise financière internationale et par un mouvement inflationniste mondial. Concernant les turbulences venues d'outre-Atlantique, l'année 2007 a confirmé la dégradation de l'investissement résidentiel aux Etats-Unis (-17%), laquelle a fait craindre un ralentissement brutal de l'économie américaine par contagion à d'autres composantes de la demande intérieure². La crise des *subprimes*³ s'est muée en crise financière, avec pour symptômes la contraction des liquidités sur les marchés monétaires, la hausse des taux d'intérêt et la baisse du rendement des titres publics. Les interventions des Banques centrales ont sans doute permis de limiter l'ampleur de ladite crise (baisse à plusieurs reprises de la part de la Fed de son principal taux directeur, réticences de la BCE à relever le sien).

Le prix du baril de *Brent* a fortement augmenté au cours de l'année 2007, ce dernier passant de 55 dollars en janvier à près de 100 dollars en fin d'année. L'augmentation s'est accélérée à partir d'octobre en raison de tensions physiques (hausse de la demande au Moyen-Orient et en Chine, exploitation limitée par l'Opep de ses capacités de production) et géopolitiques, de même que des conditions météorologiques perturbatrices. Il faut également invoquer l'augmentation sensible des cours des matières premières alimentaires au cours de cette même année. Celle-ci s'explique par des causes conjoncturelles (incidents météorologiques) et structurelles (progression de la demande en provenance notamment de l'Inde et de la Chine et de la production des biocarburants⁴).

Dans la zone euro, la croissance du PIB est demeurée stable entre 2006 et 2007 (+2,6% cette dernière année). Cette hausse du PIB camoufle pourtant des performances très diverses entre pays, par exemple en termes de dynamique des exportations (forte en Allemagne, moyenne ailleurs), de taux de croissance de la demande intérieure (élevés en Espagne et en France, peu soutenus en Allemagne), mais aussi en termes d'investissement dans la construction (atone en Allemagne, fort en Espagne). Il convient de confirmer les dynamiques combinées des trois chocs auxquels la zone euro a dû faire face : la hausse de la TVA en Allemagne a accru les pressions inflationnistes et pesé sur la consommation des ménages de manière assez durable ; les inquiétudes des entrepreneurs sur les perspectives de demande ont contribué à freiner les investissements au cours de 2007 ; le ralentissement américain et de la demande mondiale, couplé à la hausse de la devise européenne, a joué de façon défavorable sur les exportations communautaires.

1 Sources : Département économique de la Chambre de Commerce, BCL, STATEC, INSEE.

2 Voir « Richesse patrimoniale et consommation : un lien ténu en France, fort aux Etats-Unis », dossier de la *Note de conjoncture* de l'INSEE (décembre 2007).

3 Voir diverses contributions de la Chambre de Commerce à ce sujet (*Avis sur le budget de l'Etat 2008*, articles dans le *Merkur*...).

4 Voir « L'envolée des prix des produits alimentaires nourrit l'inflation », *Note de conjoncture* de l'INSEE (décembre 2007).

Globalement, les économies émergentes ont résisté aux turbulences internationales. La vitalité chinoise ne s'est par exemple pas démentie en 2007 (plus de 10% de croissance). Son activité a été portée en particulier par un fort dynamisme de l'investissement et des exportations (environ 260 milliards de dollars d'excédent commercial, soit une augmentation de 47% comparée à 2006). D'autres nations tirent par ailleurs leur épingle du jeu : la Russie, l'Inde (+8% de croissance) et le Brésil (+6%). De fait, le ralentissement mondial apparaît comme le fait des économies les plus avancées, les économies émergentes ayant joué le rôle d'amortisseur de la crise.

Economie luxembourgeoise

Le secteur financier et les services aux entreprises monopolisent la croissance

La croissance de l'économie luxembourgeoise a connu un léger ralentissement en 2007 (+4,6%) comparé à 2006 (+6,1%), en raison principalement d'un ralentissement du secteur financier et d'une modeste contribution de la demande extérieure. En revanche, la demande intérieure a été confortée par la consommation des ménages du fait de l'accélération de l'emploi.

La crise financière internationale consécutive à la crise des *subprimes* aux Etats-Unis a eu des répercussions sur le secteur financier luxembourgeois. Bien que la somme des bilans des banques se soit accrue de 9% entre décembre 2006 et décembre 2007, le résultat définitif après impôts et provisions des banques implantées au Grand-Duché a enregistré un repli de 19,9% comparativement à l'exercice 2006. Cette diminution est principalement due à une constitution accrue de provisions (+78,5%) sur les portefeuilles titres, de manière à pouvoir faire face à de possibles détériorations de portefeuilles qui engendreraient alors des pertes substantielles pour les établissements bancaires. Le résultat global avant provisions et impôts s'inscrit également en retrait par rapport à 2006 (-7,3%)

Le secteur des fonds d'investissement a, pour sa part, enregistré de nouveau une forte croissance au cours de l'année 2007, les actifs nets sous gestion atteignant en fin d'année 2.059,4 milliards d'euros, soit une hausse de 11,6% par rapport à 2006. Cette remarquable performance est la preuve de la confiance des investisseurs internationaux dans le savoir-faire de l'industrie luxembourgeoise des fonds d'investissement.

Après une tendance haussière en 2006 (+2,7%), l'inflation moyenne a atteint en 2007 un niveau moindre de 2,3% (IPCN). Elle a cependant connu une accélération en fin d'année (une augmentation proche de 3,4% de décembre 2006 à décembre 2007). Le Luxembourg a ainsi subi de plein fouet les pressions internationales inhérentes à la remontée des prix des produits pétroliers et des denrées alimentaires. A cela s'ajoutent d'autres éléments internes qui pèsent sur le budget des ménages, en particulier dans le domaine des services, des prix administrés, des loyers d'habitation et des produits frappés d'un droit d'accise.

L'emploi intérieur a encore poursuivi sa croissance en 2007 au rythme de 5% en glissement annuel. De même, le chômage a poursuivi sa diminution (de 4,5% à 4,2% en un an en données

désaisonnalisées). De nouveau, les secteurs qui embauchent le plus sont ceux des services financiers et des services aux entreprises, toujours créateurs d'emplois.

Depuis 2004, le nombre de chômeurs avait sans cesse décéléré sans baisser réellement, contrairement aux autres pays européens. La résilience du chômage s'explique notamment par quelques licenciements collectifs, l'« injection statistiques » de travailleurs à capacité de travail réduite et la spécialisation croissante des emplois créés. Or, après une baisse du chômage complet indemnisé, puis des personnes engagées dans une mesure pour l'emploi, c'est désormais le nombre d'inscrits à l'ADEM qui diminue, à l'exception des chômeurs handicapés et à capacité de travail réduite⁵.

Selon les données du STATEC, la balance courante 2007 s'est soldée par un excédent de 3,57 milliards d'euros, contre 3,547 milliards en 2006, ce qui traduit une stabilisation de l'excédent courant, du fait d'évolutions contraires en ce qui concerne les soldes partiels. L'accroissement substantiel du solde des échanges internationaux de services (qui passe de 16,478 milliards en 2006 à 19,408 milliards) a en effet permis de compenser l'aggravation du déficit de la balance des revenus (-10,683 milliards contre -8,413 milliards en 2006) et des transferts courants (-1,74 milliard contre -1,015 milliard en 2006).

L'amélioration de 17,7% de l'excédent des échanges extérieurs de services trouve sa principale explication dans les excellentes performances en matière de gestion d'OPC (hausse de 15% des recettes pour prestations de services financiers).

L'accroissement du déficit de la balance des revenus s'explique par la hausse des paiements nets de revenus d'investissement à l'étranger et de la croissance continue du nombre de salariés frontaliers.

Selon les données du STATEC, par rapport à 2006, la production industrielle a stagné en 2007 (+0,3%). Dans la sidérurgie, l'activité a même légèrement baissé (-0,7%), alors que la production s'est accrue dans le reste de l'industrie (+0,5%). A vrai dire, les performances diffèrent en fonction des segments d'activité comme en attestent les chiffres suivants : équipements électriques et électroniques (+17,6%), matériaux de construction (+5,9%), production de papier, carton, édition et imprimerie (-14,8%), chimie (-5,9%), boissons et tabac (-5,3%).

L'activité du secteur de la construction a diminué au regard des indications fournies dans les enquêtes mensuelles, particulièrement en raison du recul dans le sous-secteur du génie civil (-4,1%) et de la faible dynamique du secteur du bâtiment (croissance de moins d'un point de pourcentage).

Le commerce n'a pas montré de visage particulièrement florissant en 2007. Les performances apparentes du commerce de détail relèvent davantage d'une illusion statistique qui, une fois gommée, laisse entrevoir une progression très faible du secteur. Cette évolution traduit la baisse du moral des consommateurs, tout de même moins prononcée qu'ailleurs au sein de la zone euro.

⁵ En conséquence, la structure du chômage enregistré par l'ADEM évolue. On observe une hausse de l'âge des chômeurs inscrits et une augmentation de leur durée d'inscription.

De façon similaire aux années 2005 et 2006, la branche des transports et communications connaît des résultats assez favorables, même si les performances diffèrent selon les domaines d'activité. De plus, l'emploi de la branche est demeuré bien orienté en 2007.

Il convient enfin de noter que les secteurs de l'immobilier et des services aux entreprises connaissent des dynamiques très comparables à 2006, et ce malgré un début d'année 2007 moins favorable.

Prévisions 2008

Un ralentissement de l'activité économique est à prévoir

En ligne avec les évolutions les plus récentes de l'environnement économique national et international, le STATEC prévoit une croissance économique du Grand-Duché de l'ordre de 4% en 2008. Le ralentissement s'expliquerait par le freinage maintenant avéré de l'économie américaine et par les impacts directs et indirects de la crise financière internationale dite des « *subprimes* ».

Le ralentissement qui se dessine depuis le 1^{er} semestre 2007 semble être annonciateur d'un tassement de l'activité financière en 2008. Les marchés financiers ont traversé certaines perturbations ces derniers mois, dont attestent les résultats des banques (hausse sensible des provisions aux 3^e et 4^e trimestres 2007, diminution des revenus des commissions).

Quid des autres paramètres macro-économiques ? Après une tendance à l'amélioration en 2007, l'inflation moyenne devrait se situer au-delà des 3,6% en 2008. Les pressions internationales évoquées précédemment, mais aussi la progression toujours relativement soutenue du PIB et de l'emploi, tout comme la hausse continue des prix administrés, expliquent largement ce maintien à un niveau élevé de l'inflation.

Selon les estimations du STATEC, le coût salarial (moyen par tête) a connu une certaine décélération jusqu'à la fin de l'année 2007. Ainsi, alors que la progression des salaires était évaluée à un rythme de plus de 5% en 2006, leur taux de croissance s'est monté à 3,4% fin 2007. L'évolution des salaires réels (salaires nominaux déflatés par les prix à la consommation) resterait quant à elle en ligne avec celle de la productivité.

Le STATEC souligne que la hausse de l'emploi aurait culminé en 2007, ce qui correspond à une année de retard sur le sommet atteint par l'expansion de l'activité. Cette augmentation devrait poursuivre son atténuation en 2008 pour atteindre 3% de croissance en 2010, c'est-à-dire un peu moins que la moyenne de long terme. S'agissant du partage résidents/frontaliers, les tendances ayant prévalu au cours des dernières années demeureraient pratiquement inchangées : la part des frontaliers dans les nouveaux emplois créés (créations nettes) resterait stable, à environ 70% (soit la moyenne observée sur la période 1990-2005), tandis que les prévisions de proportion des frontaliers dans le stock de l'emploi total intérieur demeurent aux alentours de 42% en 2009 (39,6% en moyenne en 2006).

En dépit de l'affaiblissement de la hausse de l'emploi intérieur, la baisse du taux de chômage devrait se confirmer en 2008. Les prévisions du STATEC vont toujours dans le sens d'un taux de chômage à hauteur de 4,1% en 2009.

Dans une conjoncture très incertaine, la mise en œuvre de mesures budgétaires visant à restaurer la soutenabilité durable des finances demeure plus que jamais d'actualité. Il importe à cet égard de poursuivre les efforts qui ont contribué en 2007 à générer un excédent des recettes sur les dépenses.

DÉPARTEMENT AVIS ET AFFAIRES JURIDIQUES DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DES ACTEURS ÉCONOMIQUES

Pour l'ensemble des lois et règlements grand-ducaux et ministériels ayant trait aux professions ressortissant de la Chambre de Commerce, l'avis de cette dernière doit être demandé. Dans ses avis, la Chambre de Commerce défend les intérêts des entreprises et de l'économie luxembourgeoise et soumet par ce biais aux autorités publiques ses points de vue et ses propositions concernant directement ou indirectement l'économie et la société luxembourgeoise en général et les différents secteurs ou les entreprises en particulier. Les avis sont rédigés par les différents départements de la Chambre de Commerce et coordonnés par le département Avis et Affaires juridiques. En 2007, la Chambre de Commerce a émis 156 avis sur des projets de loi ou de règlement grand-ducal.

Parmi les avis les plus importants rédigés en 2007, il convient de citer les avis sur :

- Avant-projet de règlement grand-ducal actualisant le règlement grand-ducal du 20 décembre 1999 concernant l'établissement de l'indice des prix à la consommation– Actualisation annuelle de la pondération de l'indice (3293 du 9 janvier 2008)
- Projet de loi portant réforme de la formation professionnelle (3123 du 30 août 2007)
- Projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat 2008 (3278 du 19 novembre 2007)
- Projet de loi relative aux fonds d'investissement spécialisés (3109 du 9 février 2007)
- Projet de loi portant création d'une Inspection du Travail et des Mines (3100 du 26 février 2007, avis commun avec la Chambre des Métiers)
- Projet de loi relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial (SPF) (3132 du 7 mars 2007)
- Projet de loi sur la nationalité luxembourgeoise (3129 du 4 avril 2007)
- Projet de loi n° 5696 promouvant l'habitat, créant un « pacte logement » avec les communes, instituant une politique active de maîtrise du foncier et modifiant certaines dispositions du Code Civil (3183 du 12 juin 2007)
- Projet de loi relative aux marchés d'instruments financiers (3119 du 18 juin 2007)
- Projet de loi portant : 1. transposition de la directive 76/207/CEE du Conseil relative à la mise en œuvre du principe de l'égalité de traitement entre hommes et femmes en ce qui concerne l'accès à l'emploi, à la formation et à la promotion professionnelles, et les conditions de travail telle que modifiée par la directive 2002/73/CE du Parlement Européen et du Conseil du 23 septembre 2002 ; 2. modification du Code du Travail ; 3. modification de l'alinéa 1 de l'article 2 de la loi du 14 mars 1988 relative au congé d'accueil (3161 bis du 25 juin 2007)
- Projet de loi relative à la recherche et à la sanction des violations des droits des consommateurs (3174 du 17 août 2007)

■ Projet de loi portant - 1. transposition de la directive 2004/113/CE du Conseil du 13 décembre 2004 mettant en œuvre le principe de l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes dans l'accès à des biens et services et la fourniture de biens et services ; 2. modification du Code pénal ; 3. modification de la loi du 27 juillet 1997 sur le contrat d'assurance (3231 du 12 novembre 2007)

■ Projet de loi relative aux obligations de transparence concernant l'information sur les émetteurs dont les valeurs mobilières sont admises à la négociation sur un marché réglementé (3178 du 20 novembre 2007)

■ Projet de loi portant introduction d'un statut unique pour les salariés du secteur privé et modifiant: 1. le Code du travail; 2. le Code des assurances sociales; 3. la loi modifiée du 8 juin 1999 relative aux régimes complémentaires de pension; 4. la loi modifiée du 4 avril 1924 portant création de chambres professionnelles à base élective; 5. le chapitre VI du Titre I de la loi modifiée du 7 mars 1980 sur l'organisation judiciaire; 6. la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu; 7. la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'Etat (3253 du 7 décembre 2007)

■ Projet de loi 1. portant modification - de la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu ; - de la loi modifiée du 1er mars 1952 modifiant certaines dispositions relatives aux impôts directs ; - de la loi modifiée du 30 juin 1976 portant 1. création d'un fonds pour l'emploi ; 2. réglementation de l'octroi des indemnités de chômage complet ; - de la loi modifiée d'adaptation fiscale du 16 octobre 1934 ; 2. portant introduction de la loi concernant le boni pour enfant ; 3. portant modification de la loi modifiée du 12 février 1979 concernant la taxe sur la valeur ajoutée (3284 du 10 décembre 2007)

Tous les avis émis en 2007 peuvent être consultés sur le site Internet de la Chambre de Commerce (www.cc.lu/avis).

Par ailleurs, le département Avis et Affaires Juridiques a été à l'origine de contributions écrites publiées dans le Merkur et qui concernent directement ou indirectement les PME. A titre d'exemple, on peut relever les publications suivantes :

■ Chroniques juridiques :

6/2007 : Modification législative en matière de protection des données

8/2007 : Le contrat d'initiation à l'emploi

■ Dossier :

6/2007 : Propriété intellectuelle : innover, protéger, valoriser.

7/2007 : Statut unique – ce qui va changer !

En 2007, la Chambre de Commerce a été confrontée à un certain nombre de recours contre des bulletins de cotisation émis par elle. Certains de ces recours ont été tranchés par voie de décision judiciaire, d'autres recours sont encore pendants devant le tribunal administratif. Les enseignements à tirer des jugements rendus ont conduit à des dispositions légales et réglementaires ayant

trouvé leur traduction dans la loi et le règlement grand-ducal du 21 décembre 2007.

Enfin, le Département Avis et Affaires juridiques a initié, ensemble avec l'IFCC, une formation pour curateurs « Indicateurs de détection d'une faillite frauduleuse » dont le but est de contribuer, par le biais d'une meilleure formation comptable des curateurs, à réduire à moyen terme le nombre de faillites frauduleuses.

DÉPARTEMENT CRÉATION ET DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES ACCOMPAGNER ET FACILITER LA CRÉATION DE RICHESSE

Le département Création et Développement des Entreprises a pour mission de défendre les intérêts des ressortissants de la Chambre de Commerce, en particulier de ceux relevant du commerce de gros et de détail, de l'hôtellerie-restauration, du transport et d'autres activités de services, de dispenser des conseils et une assistance aux entreprises et aux créateurs d'entreprises, de promouvoir l'esprit d'entreprise et d'œuvrer vers la simplification administrative.

Les moyens mis en œuvre sont variés : interventions auprès des pouvoirs publics, conseil et assistance personnalisés, campagnes de sensibilisation et d'information (conférences, manifestations, publications, interventions auprès des médias), soutien actif aux projets de création d'entreprises, concertation aux niveaux national, régional et international avec d'autres organisations poursuivant des objectifs similaires, etc.

Le Département Création et Développement des Entreprises conseille et assiste les entreprises individuellement en matière juridique et économique. Il offre notamment les services suivants :

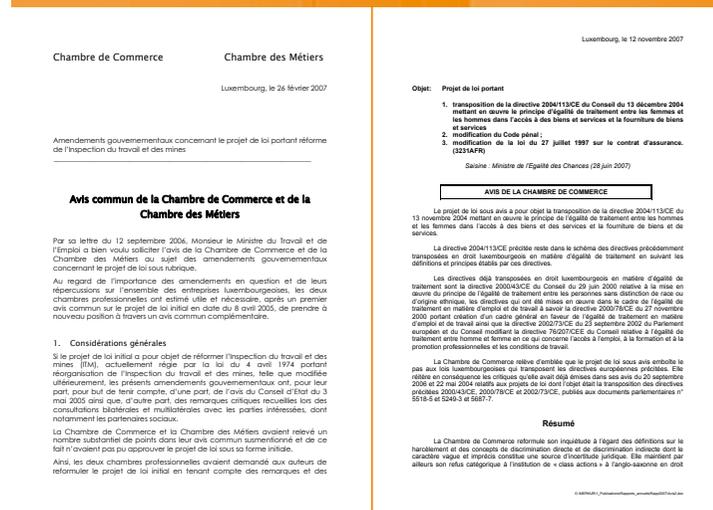
- conseil et assistance en matière de droit d'établissement, d'aides et de financements publics ainsi que de fiscalité directe et indirecte ;
- conseil et assistance en matière de transmission d'entreprises (bourse d'entreprises) ;
- mise à disposition de nombreuses sources d'information ;
- octroi de cautionnement (Mutualité de cautionnement et d'aide aux commerçants) ;
- conseil sur le recouvrement de créances (Mutualité d'assistance aux commerçants).

Les collaborateurs du Département Création et Développement des Entreprises peuvent apporter des informations et des conseils utiles en matière commerciale, sociale et juridique. Le Département dispose de larges compétences en droit d'établissement, droit du travail (contrats de travail, procédures de licenciement, durée du travail, congés, santé et sécurité au lieu de travail...), droit civil (contrats, baux commerciaux...), droit commercial (faillites, obligations commerciales...), droit des sociétés, droit fiscal (impôts directs et TVA), concurrence déloyale (promotions, liquidations, publicité...), sécurité sociale, propriété intellectuelle, marchés publics, arbitrage, etc.

L'Espace Entreprises : un guichet unique pour faciliter les démarches

La mission de conseil et d'assistance personnalisés envers les créateurs ou repreneurs d'entreprises des secteurs couverts par la Chambre de Commerce est assurée par l'Espace Entreprises.

ESPACE ENTREPRISES



En 2007, l'Espace Entreprises a accueilli près de 6.000 visiteurs et reçu quelque 14.000 appels et demandes de renseignements

L'Espace Entreprises s'adresse en particulier aux créateurs d'entreprises souhaitant concrétiser leur projet de création, de la constitution du dossier au suivi de la procédure de demande d'autorisation, et aux entreprises déjà établies dans le cadre de diverses démarches administratives.

Les services de l'Espace Entreprises comprennent notamment le conseil et l'assistance en matière de droit d'établissement, d'aides et de financements publics ; de transmission d'entreprises (bourse d'entreprises) ; et enfin, de droit du travail individuel, droit des assurances sociales, droit de la concurrence, droit des sociétés et du commerce ainsi que de fiscalité directe et indirecte. Ces services sont offerts à titre gratuit.

L'Espace Entreprises est aussi un partenaire de premier ordre pour tout ce qui relève de l'exportation, de la traçabilité et de la sécurisation des échanges commerciaux.

L'Espace Entreprises met également à disposition des personnes intéressées des brochures, journaux et dépliants. Des fiches d'information à l'adresse des PME et des créateurs d'entreprises sont constamment mises à jour.

En 2007, l'Espace Entreprises s'est vu remettre le certificat ISO 9001:2000 pour ses activités de services et de conseils aux entreprises. Cette certification témoigne du souci de l'amélioration constante des services offerts par la Chambre de Commerce à ses ressortissants dans une vision d'optimisation de la satisfaction et d'amélioration continue.

En chiffres absolus, le total des consultations au courant de l'année 2007 se répartit comme suit :

- visites de personnes externes :	5.829	(5.319 en 2006, + 9,6%)
dont créateurs /repreneurs :	2.347	(2.128 en 2006, + 10,3%)
dont demandeurs de formalités :	3.482	(3.191 en 2006, + 9,1%)
- demandes en autorisation d'établissement:	501	(485 en 2006,+ 3,3%).

Parmi ces candidats-créateurs/repreneurs : 33% (+ 1%) étaient des ressortissants luxembourgeois, 23% (- 1%) des français, 7% (- 1%) des belges, 9% (+ 1%) des allemands et 28% des postulants d'une autre nationalité. Les dossiers ont été introduits par 72% d'hommes et 28% de femmes. 59% souhaitaient démarrer une activité commerciale de détaillant ou de prestataire de services commerciaux. Les autres activités se répartissent comme suit : 13% (Horeca), 6% (comptables, experts-comptables et conseils économiques), 5% (agences immobilières), 3% (transport), 3% (organisme de formation), 3% (professionnels libéraux), 4% (foires et marchés), 1% (jardinier-paysagiste) et 3% (autres).

- consultations et informations par téléphone : 11.000 (10.090 en 2006, +11%)

- courriers électroniques : 2.300 (2.214 en 2006, +4%)

L'Espace Entreprises a délivré 418 certificats numériques (159 en 2006, +165%) et 9.831 certificats d'origine (9.467 en 2006, +4%). Le service a procédé à 10.990 légalisations (10.372 en 2006, +6%) et s'est occupé de 80 dossiers en matière d'exportation temporaire (A.T.A.).

La Bourse d'Entreprises

La Bourse d'Entreprises de la Chambre de Commerce a pour objectif de rapprocher l'offre et la demande dans le domaine de la transmission d'entreprises des secteurs économiques relevant de la Chambre de Commerce.

La Chambre de Commerce publie régulièrement les offres et les demandes enregistrées à la Bourse d'Entreprises sous forme d'annonces dans la rubrique «Bourse d'Entreprises» du «MERKUR» et sur son site Internet dédié www.bourse-entreprises.org.

En 2007, les contacts de la bourse ont abouti à l'inscription de 51 entreprises à céder, dont 22 toujours actives. En parallèle, la Bourse a enregistré 328 nouvelles inscriptions du côté des repreneurs potentiels.

Par ailleurs, afin de rendre plus performante et attractive la Bourse d'Entreprises, des démarches ont été engagées dans le but de rapprocher la Bourse d'Entreprises aux bourses régionales existant dans la Grande Région.

La Mutualité de Cautionnement et d'Aide aux Commerçants (MCAC)



L'objectif général de la MCAC est la promotion de l'esprit d'entreprise, voire l'assistance pratique et financière à la création et au développement des entreprises.

Son but est de faciliter l'accès au financement bancaire des PME affiliées à la Chambre de Commerce en se portant garant auprès des établissements de crédit agréés au Luxembourg pour les prêts d'investissement lorsque les garanties disponibles s'avèrent insuffisantes. L'obtention d'un crédit professionnel est devenu un des soucis majeurs des PME. Dans un monde bancaire qui devra de plus en plus tenir compte du risque spécifique véhiculé par le client individuel, les conditions bancaires seront fonction de la qualité des garanties offertes. Un cautionnement de la MCAC pourra sensiblement influencer sur les conditions et seront fonction de la capacité inhérente au projet d'investissement ou de l'entreprise et de la qualité des garanties offertes au titre supplétif. Un cautionnement de la MCAC fournit ainsi à l'entrepreneur un outil important pour négocier les conditions de son financement.

En 2007, 42 dossiers ont été présentés au comité directeur de la MCAC par différentes sociétés commerciales. 22 accords de principe ont été donnés, et 12 dossiers ont été finalement cautionnés au cours de l'exercice sous revue. Les 42 dossiers présentés au comité directeur en 2007 sont le résultat de plus de 300 contacts clients et banques.

Le Cadastre du Commerce

Des travaux relatifs à la mise à jour du Cadastre du Commerce, fichier unique reprenant les données qualitatives, quantitatives et géographiques de chaque établissement commercial au

Luxembourg, ont été poursuivis en 2007.

Fin 2007, un nombre total de 2.196 commerces a été relevé, dont 383 avec plus de 400m² de surface de vente.

Journées création et transmission d'entreprises 2007

La manifestation Journées création et transmission d'entreprises 2007 s'est déroulée du 22 au 24 novembre 2007 à Luxexpo, dans le cadre du Salon Contact. Elle a donné l'opportunité aux acteurs publics et privés de la création d'entreprise de se présenter pour la première fois sur un pavillon commun. Lancée depuis maintenant quelques années, la campagne TRAU DECH a pour but de stimuler les créateurs potentiels d'entreprise à se lancer dans l'indépendance. Les partenaires traditionnellement associés à cette campagne ont profité des trois jours du salon pour offrir une chance aux créateurs de trouver en un seul endroit les informations et contacts nécessaires à la mise en œuvre de leur projet.

Ainsi, une centaine de futurs chefs d'entreprise a rencontré des acteurs publics ou privés de la création d'entreprise, représentant la création, le financement, l'innovation et les instances publiques.

Le coup d'envoi des Journées création et transmission d'entreprises 2007 a été donné par le Ministre des classes moyennes, du tourisme et du logement, Monsieur Fernand Boden. Une conférence organisée par Deloitte a ensuite permis d'aborder la transmission d'entreprises. L'après-midi a permis de présenter lors de quatre ateliers les différentes facettes de la vie d'une entreprise que sont sa création, son financement, la réalisation d'un business plan et les enjeux de l'innovation. Chaque séminaire a accueilli entre 15 et 25 participants permettant une grande interaction entre les orateurs et l'assistance.

La dernière manifestation intervenant dans le cadre Journées création et transmission d'entreprises s'est déroulée le 4 décembre 2007 dans les locaux de la Chambre de Commerce et a été organisée par la Fédération des Femmes Cheffes d'Entreprise Luxembourg en table ronde autour du thème du style managérial des femmes.

1,2,3,GO : le réseau d'experts de la Grande Région et son parcours de Plans d'Affaires

Créée en avril 2000, Business Initiative est une association sans but lucratif destinée à promouvoir l'esprit d'entreprise dans la Grande région (Saar-Lor-Lux, Belgique francophone et Trèves) par l'intermédiaire de son réseau 1,2,3,GO.

L'objectif principal d'1,2,3,GO, consiste à transformer les idées innovantes en plans d'affaires convaincants par le biais de conseils offerts par des experts du réseau.

Dès l'acceptation de leur projet, les candidats sont accompagnés par un ou plusieurs des 290 coaches - entrepreneurs, cadres ou dirigeants, issus de tous secteurs d'activité (finance, droit, comptabilité, biotechnologie...) - du réseau 1,2,3,GO pendant une période d'environ 9 mois afin de finaliser leur plan d'affaires. A la fin d'une édition, les porteurs de projet qui le souhaitent peuvent soumettre leur plan d'affaires à l'évaluation de trois jurés du réseau, qui le notent et le commentent indépendamment l'un de l'autre sur la



20 avril 2007 : La conférence sur le City Management a accueilli près de 220 participants et huit orateurs de la Grande Région sont intervenus tout au long de la journée



30 novembre 2007 : Les membres de la Direction de la Chambre de Commerce...



... et l'équipe de l'Espace Entreprises lors de la remise du certificat ISO 9001 :2000



6 décembre 2007 : 1,2,3,GO est primé « meilleure pratique » à l'European Entrepreneurship Award dans la catégorie « Support aux entreprises »



22-24 novembre 2007 : Le coup d'envoi des Journées création et transmission d'entreprises 2007 a été donné par le Ministre des classes moyennes, du tourisme et du logement, Fernand Boden à Luxexpo, dans le cadre du Salon Contact

UN PARTENAIRE POUR VOS PROJETS
DANS LE FINANCEMENT DE VOTRE PROJET
D'ENTREPRENEURIE



www.123go.lu

base des critères de la méthodologie Mc Kinsey développée pour 1,2,3,GO.

A noter que l'initiative 1,2,3,GO est présente depuis 7 ans par le biais de ses 6 relais* dans toute la Grande Région et qu'elle a été primée comme « meilleure pratique » par la commission européenne dans la catégorie « support aux entreprises » en décembre 2007.

Depuis sa création, 1,2,3,GO a contribué à la réalisation de près de 800 plans d'affaires dans la Grande Région et à la création et au développement de 170 start-up. Ce sont près de 900 emplois qui ont été ainsi durablement créés.

Depuis 2007, les créateurs ayant remis les meilleurs business plans peuvent postuler à l'obtention d'une « prime de lancement ». Il s'agit d'un parrainage gratuit pendant trois ans et d'une aide à l'obtention d'un prêt par le biais d'un cautionnement de la part de la Mutualité de cautionnement et d'Aide aux Commerçants. Depuis le lancement des primes de lancement, ce ne sont pas moins de six entreprises de la Grande Région (2 en France, 1 au Luxembourg et 3 en Allemagne) qui ont été sélectionnées pour un soutien financier à hauteur de 70.000€ et un encadrement d'un parrain pendant trois ans.

*au Luxembourg, Luxinnovation est le relais 1,2,3,GO.

L'organisation de conférences, de séminaires et d'autres manifestations à l'attention des PME

En 2007, le Département Création et Développement des Entreprises a co-organisé divers événements dont une conférence sur « Le City Management en Grande Région – Comment optimiser l'attrait du centre-ville en Grande Région ? ». Première manifestation du genre, elle a accueilli près de 220 participants. Pas moins de huit orateurs de la Grande Région sont intervenus tout au long de la journée.

Cette manifestation a été l'occasion de présenter les initiatives mises en place par les villes de la Grande Région. Le public a pu interagir avec les experts lors de sessions de questions-réponses. Le résultat de la journée fut concrétisé par la signature d'une charte du City Management au sein de la Grande Région.

En 2007, le Département Création et Développement des Entreprises, a également co-organisé les événements suivants :

- les Journées portes-ouvertes des entreprises luxembourgeoises
- le prix du jeune entrepreneur de l'année (25 juin 2007)
- Le 6^e Forum des Mini-Entreprises au Campus scolaire Geesseknäppchen (24 mai 2007)
- les Journées création et transmission des entreprises (20 au 22 novembre 2007)
- la séance kick-off à Liège de l'édition 2007/2008 du concours 1,2,3,GO (20 septembre 2007)
- la manifestation Niederlassungsrecht, Gesellschaftrecht, Arbeits- und Sozialrecht, Vertragsrecht à Trèves (7 mars 2007)
- le voyage d'études du CRAC à Hambourg (12 au 13 novembre 2007)

Articles, commentaires et prises de position

Le Département Création et Développement des Entreprises a été à l'origine de plusieurs contributions écrites publiées dans le Merkur et qui concernent directement ou indirectement les PME.

- 2/2007 : Dossier: « Le City Management : une formule gagnante pour dynamiser les centres-villes de la Grande Région »
- 7/2007 : Dossier: « Le statut unique : ce qui va changer »
- 8/2007 : Dossier: « La gestion qualité: le plein de vitamines pour l'entreprise »
- 1/2007 : Article: « Le plan d'affaires, votre passeport pour convaincre : 1,2,3 GO ! »
- 2/2007 : Article: « Réflexions sur le rôle du coaching interrégional et le soutien aux créateurs d'entreprises : Business initiative a.s.b.l. » et « LuxTrust S.A. et la Chambre de Commerce: un partenariat gagnant »
- 4/2007 : Article: « LuxTrust : la sécurité sur Internet et « Conférence sur le City Management en Grande Région: Comment associer la culture et le commerce en centre-ville? »
- 10/2007 : Article : « Voyage d'études à Hambourg – Citymanagement » et « L'Espace Entreprises certifié ISO 9001:2000 »

Le Département Création et Développement des Entreprises a transmis au Ministère des Classes Moyennes 64 avis concernant des demandes d'ouverture dominicale.

Par ailleurs, dans le cadre de ses relations avec la presse écrite et parlée, le département a donné plusieurs interviews concernant des sujets d'actualité.

DÉPARTEMENT ECONOMIQUE ŒUVRER EN VUE D'UNE ÉCONOMIE COMPÉTITIVE ET ATTRACTIVE

Le Département Economique de la Chambre de Commerce a pour mission principale d'observer, d'analyser et de commenter l'environnement socio-économique dans lequel évoluent les entreprises luxembourgeoises et de promouvoir un développement compétitif et durable de l'économie luxembourgeoise.

Cette mission comporte les quatre domaines d'activités suivants :

- 1) L'articulation des intérêts des entreprises et de l'économie luxembourgeoise qui reflète la mission primaire dévolue à la Chambre de Commerce, qui est de promouvoir l'intérêt économique général.
- 2) La promotion d'un cadre propice au développement durable et compétitif de l'économie luxembourgeoise. Dans ce contexte, le département suit l'évolution du cadre structurel dans lequel évoluent les entreprises, analyse la conjoncture économique et propose des mesures visant à

renforcer la compétitivité de l'économie luxembourgeoise.

- 3) La promotion du Luxembourg comme centre international d'affaires, comme site d'implantation de premier choix devant diverses audiences. Par ses efforts, le département contribue à soutenir la diversification de l'économie luxembourgeoise et à promouvoir le site luxembourgeois à l'étranger.
- 4) Le conseil, l'information et la documentation des entreprises et du grand public. Le Département Economique fournit des renseignements dans les domaines socio-économiques et statistiques.

La compétitivité de l'économie luxembourgeoise : suivi de l'élaboration du Plan National pour l'Innovation et le Plein Emploi et des études prospectives sur la recherche au Luxembourg

Au cours de l'année 2007 et dans la lignée du rapport Fontagné de 2004 sur la compétitivité de l'économie luxembourgeoise, le Département Economique a assuré le suivi des travaux de l'Observatoire de la compétitivité et de l'élaboration du Plan National pour l'Innovation et le Plein Emploi. Il a notamment participé aux travaux organisés par l'UEL qui a repris parmi les indicateurs dudit rapport ceux qui lui semblent les plus pertinents et les mieux appropriés pour traduire la situation compétitive du Luxembourg dans le but également de suivre durablement l'évolution de ces paramètres clés. L'étude de l'UEL reprend 21 de ces indicateurs de la compétitivité nationale ventilés dans trois domaines qui sont la performance macro-économique, la compétitivité-coût/prix et un certain nombre d'indicateurs structurels. Elle résume dans une approche temporelle et comparative l'analyse de l'UEL de ces indicateurs clés qui reprennent par ailleurs les définitions du rapport Fontagné.

Enquêtes et analyses : apprécier l'environnement conjoncturel et le cadre structurel de notre économie

Enquête Eurochambres (www.eurochambres.be)

Eurochambres, l'association des Chambres de Commerce et d'Industrie européennes, a procédé cette année à la 15^e édition de l'enquête annuelle sur la conjoncture européenne. Au Grand-Duché, cette enquête est dirigée et réalisée par la Chambre de Commerce (Département Economique) en collaboration avec TNS-ILRES, qui effectue la collecte des données par téléphone auprès de quelque 1.000 entreprises au cours des 2^e et 3^e semaines d'octobre 2007.

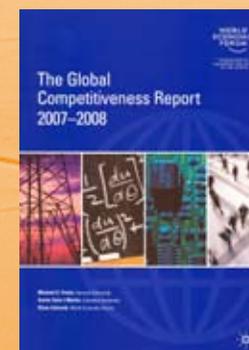
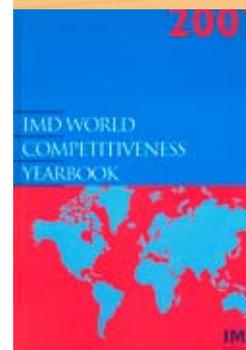
L'objectif de l'enquête est de connaître l'évolution des principaux indicateurs de la vie économique des entreprises en 2007 par rapport à 2006. Par ailleurs, les enquêteurs demandent aux dirigeants d'entreprise de s'exprimer quant aux perspectives économiques pour l'année 2008. Au Grand-Duché, cette enquête est actuellement la seule à prendre en compte les prévisions de tous les secteurs d'activité de l'économie (hormis l'agriculture, la santé et l'administration publique). Par ailleurs, la qualité de l'enquête Eurochambres est très bonne et les résultats en découlant sont statistiquement significatifs et représentatifs.

A l'instar de ces projections, les résultats de l'enquête Eurochambres renvoient l'image d'une conjoncture toujours globalement bien orientée, avec toutefois certains signes de décélération pour 2008.

Les résultats relatifs à 2007 ainsi que les prévisions pour 2008 s'inscrivent nettement à la hausse pour les indicateurs relatifs au chiffre d'affaires, à l'emploi et aux investissements. L'indicateur du climat des



4 décembre 2007 : Lors de la conférence de presse annuelle sur l'Enquête Eurochambres, la Chambre de Commerce a évoqué l'optimisme des entreprises quant à l'évolution de l'environnement économique, malgré un certain nombre d'incertitudes liées au ralentissement économique aux Etats-Unis



affaires est quant à lui un peu plus mitigé. D'une part, selon les entreprises participantes, le climat des affaires se serait amélioré en 2007 par rapport à 2006. D'autre part, elles anticipent un environnement économique légèrement moins favorable en 2008.

Ce recul demeure cependant modéré et l'indicateur manifeste en définitive une assez grande résilience dans un environnement caractérisé notamment par les turbulences consécutives à la crise des *subprimes*, par une sensible appréciation de l'euro et enfin, par des cours du pétrole soutenus.

The World Competitiveness Yearbook, International Institute for Management Development (IMD)

Depuis 1997, le Département Economique de la Chambre de Commerce est sollicité par l'*International Institute for Management Development* (IMD) de Lausanne pour contribuer à la rédaction du chapitre sur l'économie luxembourgeoise dans le rapport mondial sur la compétitivité, intitulé « *The World Competitiveness Yearbook* ». Ce dernier contient des statistiques internationales comparatives concernant notamment la compétitivité des pays et les appréciations des chefs d'entreprise sur les facteurs de compétitivité des différents pays participants.

Ce rapport classe les 59 pays et régions participant selon leur capacité à créer et maintenir un environnement soutenant la compétitivité des entreprises.

Au terme de l'enquête menée en 2007, il apparaît que le Luxembourg se classe au 4^e rang mondial des économies les plus compétitives. La comparaison du classement 2007 avec celui des années précédentes permet de constater une amélioration sensible de la position du Luxembourg. Pendant plusieurs années successives (2004, 2005 et 2006), l'économie luxembourgeoise oscillait entre le 9^e et le 10^e rang.

Rapport Mondial sur la Compétitivité - 2007/2008 World Economic Forum

Le Rapport Mondial sur la Compétitivité (GCR – Global Competitiveness Report) constitue un instrument de référence particulièrement reconnu pour comparer la compétitivité et la croissance économiques des pays de la communauté internationale. Le Forum Economique Mondial (WEF - World Economic Forum), qui a conçu ce rapport annuel, le publie pour la première fois en 1979.

L'objectif de l'enquête auprès des chefs d'entreprise des pays participants est de fournir des informations clés permettant d'évaluer la compétitivité de chaque pays. Le questionnaire afférent circule dans plus de 130 pays et donc les réponses permettront d'établir des comparaisons particulièrement élaborées à l'échelon mondial et les résultats s'avèreront indispensables à la fois pour les pays et pour leurs entreprises.

Selon le rapport annuel établi pour l'année 2007-2008, le Luxembourg se classe au 25^e rang mondial des économies les plus compétitives. Dans l'édition précédente, le Luxembourg se classait au 22^e rang des économies les plus compétitives.

Enquête conjoncturelle dans le secteur du commerce et des services (Chambre de Commerce - STATEC)

Fort de l'expérience positive de l'enquête annuelle d'Eurochambres, le Département Economique a mis en place, en collaboration avec le STATEC, une enquête conjoncturelle dans le secteur du commerce et des services. Cette étude est trimestrielle.

Jusqu'à présent, les décideurs économiques et politiques ne disposaient que d'un nombre restreint d'indicateurs sur le secteur tertiaire qui, de par sa taille et sa structure, gagne toujours en poids. La Chambre de Commerce et le STATEC ont pris conjointement l'initiative de lancer cette enquête conjoncturelle dans le secteur du commerce et des services, dans le souci de mieux appréhender l'évolution conjoncturelle des activités du secteur tertiaire. Celle-ci s'ajoute aux enquêtes existantes dans l'industrie et la construction, ce qui permettra à terme une analyse complète de la situation économique actuelle et des perspectives à court et à moyen terme. Cette enquête conjoncturelle trimestrielle permet également de disposer, dans les meilleurs délais, d'indicateurs pertinents sur l'évolution d'un secteur qui représente une part importante de l'activité économique et de l'emploi au Luxembourg.

Articles, commentaires et prises de position

Une mission importante du Département Economique étant l'articulation des intérêts des opérateurs économiques luxembourgeois, il élabore régulièrement des textes sur des sujets spécifiques en vue de lancer la réflexion, de contribuer au débat public ou de sensibiliser les citoyens au sujet de thèmes qui concernent directement ou indirectement l'environnement socio-économique du pays.

Les documents élaborés par le Département Economique visent à présenter les différentes facettes et les structures de l'économie et de la société luxembourgeoise et permettent de les faire connaître au public national et étranger et d'intéresser des investisseurs potentiels au site luxembourgeois.

La rédaction d'avis sur des projets de loi et des projets de règlement grand-ducal constitue une activité importante de la Chambre de Commerce. En 2007, le Département Economique a émis 55 avis sur des projets de loi ou de règlement grand-ducal portant notamment sur des sujets socio-économiques et environnementaux.

L'avis le plus important est celui relatif au projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat, rédigé chaque année par le Département Economique. L'avis du 19 novembre 2007 relatif à ce projet de loi pour l'exercice 2008, intitulé « Un rééquilibrage durable des finances publiques ? » a mis l'accent sur la question de la durabilité dudit rééquilibrage. Il a notamment été souligné que la conjoncture favorable et des recettes exceptionnelles ont largement contribué à un résultat globalement encourageant en matière de maîtrise des finances de l'Etat, tout en plaidant pour la mise en œuvre de réformes structurelles à plusieurs niveaux, notamment en matière de financement d'un système de protection sociale onéreux et insuffisamment sélectif. La Chambre de Commerce, par l'intermédiaire de son Département Economique, a aussi renouvelé ses arguments en faveur de la poursuite de la consolidation de la compétitivité de l'économie du Grand-Duché.

Outre l'avis budgétaire, le Département Economique a également rédigé plusieurs avis importants de la Chambre de Commerce, en particulier ceux portant sur la pondération de l'indice des prix à la consommation national (IPCN), le projet de loi-cadre sur l'eau, celui relatif aux aides à la formation-recherche, de même que le projet concernant l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement, ainsi que le projet de loi sur la réforme du droit de la nationalité luxembourgeoise.

De plus, il convient de souligner les nombreuses et régulières contributions du Département Economique aux publications de la revue Merkur. Ces publications sont un moyen de sensibiliser les acteurs professionnels et institutionnels, ainsi que le grand public à l'actualité économique luxembourgeoise, et ce sur des thématiques aussi diverses que les études de compétitivité nationale, les enquêtes conjoncturelles, l'inflation, le commerce électronique ou transfrontalier, mais aussi les questions monétaires, les sujets relatifs à l'emploi et à la création d'activité, ou encore les problématiques liées aux finances publiques.

Le Département Economique souligne également les efforts produits en 2007 pour communiquer sur les travaux qu'il opère tout au long de l'année. Ainsi, il s'est attaché à soigner la communication de ses activités, que ce soit par l'organisation de conférences de presse (au nombre de 5), ou par le biais de communiqués de presse, d'interviews et l'organisation de conférences.

Des études de fond par le biais de la revue *Actualité & Tendances*

Dans le cadre du grand débat national sur la modernisation du droit de la nationalité au Luxembourg, le Département Economique a publié le numéro 3 de sa revue *Actualité & Tendances*, intitulé : « Réforme du droit de la nationalité : un atout pour l'économie luxembourgeoise ? ». L'une des raisons de la prospérité économique du Grand-Duché, invoquée dans l'ouvrage, est sa très grande ouverture tant au niveau des échanges commerciaux et des investissements étrangers, qu'au niveau démographique. Les résidents étrangers contribuent en effet largement à la richesse, à la diversité linguistique et culturelle et à la démographie du Luxembourg. Alors que le Grand-Duché semble avoir prouvé sa capacité à intégrer des vagues successives d'immigration, il apparaît juste et souhaitable d'accorder plus de place aux ressortissants étrangers qui font des efforts d'intégration. La loi sur la nationalité luxembourgeoise devra permettre au Luxembourg de rejoindre les standards de ses partenaires européens. Elle devra atténuer le décalage entre la forte contribution des étrangers au développement du Grand-Duché et le déficit démocratique important dont ces derniers risquent de faire l'objet.

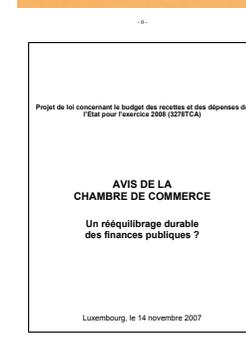
Dans le cadre de son développement, le Département Economique éditera d'autres numéros de ce support privilégié que constitue le bulletin *Actualité & Tendances*.

La promotion du Luxembourg comme centre international d'affaires et comme site d'implantation de premier choix

2007 a vu la sortie de supports interactifs coordonnés par le Département Economique en collaboration avec le Service Communication. Ces supports s'adressent aux personnes désireuses de s'implanter au Grand-Duché. Il convient de noter la mise à jour de publications récurrentes, telles que « Doing Business in Luxembourg ». Par ailleurs, des présentations interactives sur l'économie luxembourgeoise ont présenté les atouts du pays



19 novembre 2007 : La Chambre de Commerce fait ses recommandations aux autorités gouvernementales dans son avis sur le projet de budget 2008 et en informe la presse locale dans le cadre d'une conférence de presse



devant des délégations étrangères ou des groupes d'acteurs professionnels et institutionnels, que ce soit à la Chambre de Commerce ou au niveau international.

Action de veille compétitive et réglementaire

En vue de disposer constamment d'un argumentaire performant et actualisé visant à promouvoir le Luxembourg auprès d'investisseurs étrangers et auprès des décideurs de grands groupes internationaux implantés à l'étranger, le Département Economique a mis en place une cellule de veille compétitive dont la mission principale consiste à rassembler un certain nombre de données macro-économiques, micro-économiques, conjoncturelles et structurelles du Luxembourg, et de les comparer à celles disponibles à l'étranger.

Le Département rassemble également nombre d'informations et de données relatives aux réformes communautaires et internationales et aux enjeux que ces dernières portent quant à leur incidence au niveau du Grand-Duché. Il s'agit notamment d'identifier et de répertorier les changements économiques et institutionnels à l'œuvre, en particulier à l'échelle européenne, et de solliciter l'attention des acteurs institutionnels nationaux sur l'importance de ces changements pour le Luxembourg.

Informations socio-économiques et statistiques

Une activité importante du Département Economique consiste à fournir des renseignements et des informations aux entreprises, aux pouvoirs publics, à la presse, aux particuliers et aux étudiants. La plupart des questions soulevées se rapportent à l'environnement économique et social du Luxembourg, aux différents secteurs de l'économie et aux statistiques disponibles dans ces domaines.

Pour remplir sa mission d'information et de documentation, le Département Economique dispose de nombreux documents, d'ouvrages de référence, d'études, de mémoires, de rapports annuels, de statistiques et de périodiques, principalement dans les domaines économique, social, environnemental et politique.



DÉPARTEMENT INTERNATIONAL PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES LUXEMBOURGEOISES À L'ÉTRANGER

La mission principale du Département International de la Chambre de Commerce est de promouvoir les activités d'internationalisation des entreprises et de les assister en vue du développement des exportations pour contribuer à la rédaction du chapitre de leurs biens et services. Dans ce contexte, ses activités sont très vastes et multiples et s'expriment à travers les actions concrètes suivantes en faveur des entreprises implantées au Grand-Duché, qu'il s'agisse de petites entreprises ou de grandes multinationales :

- aider les entreprises à accéder aux marchés étrangers et à promouvoir leurs biens et services sur ces marchés ;
- promouvoir en général les relations économiques et commerciales, tant au niveau international qu'au niveau régional ;
- faciliter les procédures lors de l'exportation ou de l'importation de produits ;
- faciliter l'accès à des informations concernant les biens et services étrangers et le commerce extérieur ;
- assister et conseiller les entreprises en matière communautaire.

Deux agences de promotion, « Luxembourg for Finance » (Lff) et « Luxembourg for Business » (Lfb) ont été créées fin 2007. Organisées sous forme de groupement d'intérêt économique (GIE), elles visent à contribuer au développement et à la promotion respectivement de la place financière et du reste de l'économie luxembourgeoise à l'étranger. En qualité de membre fondateur, la Chambre de Commerce est directement impliquée dans la définition et l'exécution des actions de ces agences.

Dans l'esprit d'un partenariat public-privé, « Luxembourg for Finance » réunit les intérêts de l'Etat luxembourgeois et des acteurs de PROFIL, l'association des professionnels du secteur financier, dont la Chambre de Commerce est également devenue membre.

L'agence « Luxembourg for Business » fédère les principaux acteurs du Commerce extérieur, à savoir le Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur, le Ministère des Classes Moyennes, du Logement et du Tourisme, la Chambre de Commerce, la Chambre des Métiers, la Société Nationale de Crédit et d'Investissement, l'Office du Ducroire et la Fedil. D'autres organisations ou fédérations (clc, Horesca, ONT, ...) rejoindront « Luxembourg for Business » en 2008.

L'année 2007 a été caractérisée par l'organisation de 15 missions économiques et visites d'Etat, la participation à 12 stands collectifs, l'organisation de 5 visites accompagnées, l'accueil de plusieurs délégations étrangères, une vaste offre de services de conseil et d'information aux entreprises et par l'organisation de multiples séminaires, conférences et journées d'opportunités d'affaires, le tout dans l'intérêt de l'internationalisation des entreprises luxembourgeoises.

Les activités du Département International sont organisées suivant leur couverture géographique soit par le pôle des Affaires européennes, soit par le pôle des Affaires hors Europe. Font également partie du Département International l'Euro Info Centre – Luxembourg PME/PMI (EIC) et le secrétariat de l'Office du Ducroire.

Les missions économiques

En 2007, quelque 300 entreprises ont participé aux missions économiques que la Chambre de Commerce a organisées seule ou en coopération étroite avec les autorités gouvernementales.

L'exercice 2007 a été marqué par la mission économique organisée dans le cadre de la Visite d'Etat au Chili et au Brésil. La délégation commerciale afférente comptait plus de 70 hommes

d'affaires. Cette mission organisée par la Chambre de Commerce et le Ministère de l'Economie et du Commerce Extérieur du 22 au 28 novembre a offert aux entreprises luxembourgeoises la possibilité de nouer de nouveaux contacts et d'intensifier les liens existants dans ce pays devenu un acteur incontournable sur le plan international.

11 entreprises luxembourgeoises ont été présentes à Dubaï, fin novembre 2007, au sein du pavillon luxembourgeois, lors de la quatrième participation du Luxembourg avec un stand collectif national à la « Big 5 Show », la plus grande foire dans le secteur de la construction de la région.

Les autres missions organisées en 2007 ont permis aux entreprises luxembourgeoises de promouvoir leurs biens et services, de nouer de nouveaux contacts et de trouver des opportunités d'affaires au Vietnam, en Chine, Ukraine, Inde, Egypte, Azerbaïdjan et en Europe de l'Est.

Action	Date
Visite d'Etat en Belgique	20-22 mars
Mission économique en Egypte	20-23 mars
Mission économique à Taiwan et Hong Kong	16-19 avril
Mission économique en Inde	22-28 avril
Mission économique en Roumanie	20-23 mai
Mission économique en Europe de l'Est	4-6 juin
Mission économique en Azerbaïdjan	10-15 juin
Mission économique au Vietnam	1-5 juillet
Mission économique « Grande Région » en Russie	16-22 septembre
Mission économique « UEBl » en Ukraine	15-18 octobre
Visite d'Etat au Chili et au Brésil	22-28 novembre

Accueil de délégations étrangères, séminaires et journées d'opportunités d'affaires

La Chambre de Commerce a accueilli 18 délégations étrangères dans le cadre de sa mission de promotion du site d'implantation luxembourgeois et d'information sur le marché grand-ducal.

Du 16 au 18 avril 2007, dans le cadre de la Visite d'Etat au Grand-Duché de Luxembourg de Sa Majesté le Roi d'Espagne, la Chambre de Commerce a accueilli une délégation importante d'hommes d'affaires espagnols. La délégation était composée d'une douzaine d'entreprises actives dans différents domaines représentatifs de l'économie espagnole, tels que la biotechnologie, la construction, la finance, la logistique et les télécommunications.



16-18 avril 2007 : Dans le cadre de la Visite d'Etat au Grand-Duché de Luxembourg de Sa Majesté le Roi d'Espagne, la Chambre de Commerce a accueilli une délégation importante d'hommes d'affaires espagnols



23 novembre 2007 : Un séminaire financier a été organisé dans la capitale chilienne par le ministère de l'Economie et du Commerce extérieur, ainsi que le ministère des Finances, en collaboration avec la Chambre de Commerce

photo © SIP / Luc Deflorenne



25-29 novembre 2007 : Onze entreprises luxembourgeoises étaient présentes à la « Big 5 Show » de Dubaï, sur le stand collectif national mis en place par le ministère de l'Economie et du Commerce extérieur et la Chambre de Commerce

D'autres délégations accueillies à la Chambre de Commerce étaient issues des pays suivants : Belgique, Italie, Japon, Roumanie, Inde, Espagne, Russie, Cuba, France, Albanie, Chine, Laos, Taiwan et les Philippines.

Au cours des activités afférentes, le Département International a donné un aperçu sur l'économie luxembourgeoise et a informé sur les opportunités d'affaires avec les sociétés luxembourgeoises. Des contacts individuels, arrangés au préalable avec des entreprises luxembourgeoises, assurent une valeur ajoutée élevée aux participants.

En parallèle, 6 séminaires pays ont été organisés pour présenter les marchés de Hong Kong, d'Ukraine, du Japon, de Thaïlande, du Brésil/Chili et de la Pologne aux entreprises luxembourgeoises.

En plus, un séminaire-pays a été organisé en étroite collaboration avec la AHK de Belux et l'Ambassade d'Allemagne au Luxembourg pour présenter le marché allemand aux entreprises luxembourgeoises.

Au total, 51 journées d'opportunités d'affaires (JOA) ont été organisées par le Département International, taillées sur mesure pour les entreprises participantes. Chaque journée, axée sur un ou plusieurs pays, a permis aux participants d'obtenir, par le biais de rendez-vous individuels, des informations concrètes sur le marché ciblé. Ces journées ont été réalisées en collaboration avec les attachés économiques et commerciaux belges et ont permis à quelque 250 entreprises d'obtenir des informations précises.

Stands collectifs

Dans l'optique de promouvoir les entreprises luxembourgeoises à l'étranger et de mettre en avant le Luxembourg comme terre d'exportation, la Chambre de Commerce a mis en place 6 stands collectifs régionaux et nationaux, en régie propre ou en collaboration avec le Ministère de l'Economie et du Commerce Extérieur et le Ministère des Classes Moyennes, à l'occasion notamment des salons professionnels suivants :

- le salon « Horecatel », salon spécialisé dans les secteurs de l'Horeca, des collectivités et des métiers de la bouche, dont la 41^e édition s'est déroulée à Marche-en-Famenne (B) du 11 au 15 mars 2007, a rassemblé 11 exposants ;
- le salon « MIPIM », Marché International des Professionnels de l'Immobilier à Cannes (F), a accueilli du 13 au 16 mars 2007, pour la 2^e fois un pavillon national avec 17 exposants ;
- le salon « ECO-Industries / Proceed » spécialisé dans l'environnement et dans la sous-traitance industrielle, s'est tenu à Metz en France du 27 au 29 mars 2007 avec la participation de 6 exposants;
- la Foire Technique Internationale de Plovdiv en Bulgarie a rassemblé du 24 au 29 septembre, 5 sociétés luxembourgeoises sur le stand de la Grande Région comptant au total 35 exposants;
- le salon « Forum des Entrepreneurs by initiatives », salon des services b2b, s'est déroulé du 24 au 26 octobre 2007 à Liège (B), et a permis de rassembler 13 exposants luxembourgeois ;

- le « Big 5 Show », salon pour le secteur de la construction, a eu lieu du 25 au 29 novembre 2007 à Dubaï et a rassemblé 11 exposants.

Au total, plus de 100 entreprises luxembourgeoises ont participé aux différents stands collectifs mis en place par la Chambre de Commerce.

Visites accompagnées

Au cours de l'exercice 2007, 5 visites accompagnées de foires internationales ont été réalisées par le Département International, avec une participation de quelque 80 entreprises. Pour chaque visite, un déplacement collectif a été mis en place et, pour certaines visites, le programme a été complété, à la demande de chaque entreprise, par un planning de rendez-vous individuels (« match-making »).

Salon	Secteur	Date
CEBIT, Hanovre (D)	NTIC	19 - 21 mars
CAIRO FAIR, Le Caire (EG)	Multisectoriel	21 - 30 mars
A+A, Düsseldorf (D)	Sécurité	20 septembre
EXPO REAL, Munich (D)	Immobilier	8 - 10 octobre
Pollutec, Paris (F)	Environnement	27 - 30 novembre

Salons de coopération internationale

En 2007, le Département International de la Chambre de Commerce a participé à cinq salons de coopération internationaux : trois en Europe et deux hors Europe. Les salons de coopération offrent aux entreprises participantes la possibilité de réaliser un maximum de contacts sur un laps de temps très court.

Salon	Date
Salon à l'Envers, Thionville (F)	22 mars
Futurallia, Poitiers (F)	06 - 08 juin
Forum de l'Automobile, Spa-Francorchamps (B)	14 septembre
Euro-China Business Meeting, Shangyu (Chine)	22 - 24 octobre
Salon de coopération SME EXPO, Hongkong	13 décembre

A noter que les salons organisés dans le contexte des activités "b2fair" seront repris sous la rubrique des activités relatives à l'EIC ci-après.

La Chambre de Commerce se place comme partenaire national pour rassembler une délégation d'entreprises et pour assurer une bonne visibilité pour celle-ci. Lors de la préparation au Luxembourg, puis sur place à l'étranger, le Département International de la Chambre de Commerce se charge de tout mettre en œuvre pour faciliter les démarches des entreprises et pour maximiser la qualité des contacts ainsi obtenus.

Les actions en matière de certification et de labellisation

Dans le contexte des actions de promotion des produits nationaux sur les marchés étrangers, la Chambre de Commerce a accordé 4 labels «Made in Luxembourg» en 2007.

Ces sigles, créés en 1984 sur initiative du Ministère des Affaires Etrangères, de la Chambre de Commerce et de la Chambre des Métiers, servent à identifier les produits et services luxembourgeois et à souligner leur origine luxembourgeoise. Il permet, d'une part, de mieux faire connaître nos produits de qualité à l'étranger et, d'autre part, d'informer le consommateur luxembourgeois sur les produits indigènes.



Les activités de l'EIC

Dans la continuité de ses actions entreprises à l'intention des PME et des PMI luxembourgeoises, l'Euro Info Centre – Luxembourg PME/PMI de la Chambre de Commerce a mis en place 4 manifestations au cours de l'exercice 2007 rassemblant au total près de 700 participants.

L'événement phare de 2007 a sans aucun doute été marqué par le grand succès rencontré par la célébration du 20^e anniversaire de l'EIC auprès de la Chambre de Commerce ainsi que du réseau luxembourgeois au Luxembourg, réunissant, dans le cadre d'une séance académique, près de 400 participants et de nombreuses personnalités du monde politique et des milieux professionnels.



Récapitulatif des manifestations organisées en 2007 :

Manifestation	Date
Conférence REACH	10 mai
Conférence Fit For Fairs	15 mai
Journée de l'Internationalisation	27 juin
20 ^e anniversaire de l'EIC	11 juillet

Le Forum de l'Entreprise a eu pour but principal l'élaboration de mesures concrètes en faveur des PME, mais également en faveur des futurs entrepreneurs potentiels et start-ups afin de les guider dans leur démarche vers l'internationalisation et de les aider dans leur recherche de partenaires éventuels, aussi bien au niveau interrégional qu'au niveau européen.



23-27 avril 2007 : La délégation luxembourgeoise en Inde, conduite par le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, Jeannot Krecké et la Chambre de Commerce comprenait une quinzaine d'entreprises et s'est rendue à New Dehli, Bangalore et Pune



24-29 septembre 2007 : Plovdiv a rassemblé cinq sociétés luxembourgeoises sur le stand de la Grande Région comptant au total 35 exposants. Pour promouvoir la présence de la Grande Région à la foire Technique Internationale de Plovdiv en Bulgarie, une « Journée de la Grande Région » a été organisée le 25 septembre 2007



31 octobre 2007 : A l'initiative de la Business Association Luxembourg-Russia asbl et en collaboration avec la Chambre de Commerce, une délégation russe composée d'hommes politiques et de représentants de PME russes a été accueillie à la Chambre de Commerce dans le cadre d'une séance d'information

Cette première plate-forme de rencontres «b2b» de la Grande Région a permis de rassembler près de 280 chefs d'entreprise luxembourgeois et régionaux. Au total, la bourse de contacts a permis la planification et la réalisation de près de 1.000 rendez-vous d'affaires. L'événement a été encadré par une séance inaugurale en présence du ministre de l'Economie et du Commerce Extérieur, Jeannot Krecké, ainsi que par l'organisation de 6 workshops thématiques sur les dernières actualités communautaires.

Assistance et conseil en matière communautaire

Une action primordiale de l'EIC est le traitement des demandes des entreprises luxembourgeoises et du réseau des EIC ayant trait aux différents thèmes communautaires tels que la législation européenne, les marchés publics, la coopération internationale, les financements européens, etc. Ainsi, l'EIC a traité près de 800 demandes au cours de l'exercice 2007, soit une moyenne de plus de 66 demandes par mois.

Les marchés publics européens accessibles aux entreprises luxembourgeoises

Fournir des informations et des conseils sur mesure en relation avec les marchés publics européens constitue l'une des activités phares de l'EIC depuis 2001. Lancé en 2006, le service de veille sur les marchés publics a communiqué quotidiennement aux sociétés inscrites des appels d'offres correspondant à leur profil et au territoire choisi. En 2007, l'EIC comptait un portefeuille de 26 clients, dont 4 clients pour l'abonnement Europe, 13 clients pour l'abonnement Grande Région et 9 clients pour l'abonnement « Combi ». Les périodes d'abonnement sont de 6 mois et 12 mois.

Enquête de satisfaction

Dans la perspective de toujours se remettre en cause et de continuer à améliorer ses prestations, l'EIC a réalisé son enquête annuelle de satisfaction. Pour connaître les besoins et attentes de ses clients, cette enquête annuelle est devenue le point de repère de l'EIC en matière d'orientation stratégique des activités mises en place. Cette enquête, à laquelle ont répondu 159 entreprises, décerne une note globale de 7,96/10.

Le succès confirmé du concept « b2fair » :

Le concept « b2fair » est une méthode simple pour maximiser la participation des entreprises luxembourgeoises sur les foires internationales et salons spécialisés à l'étranger. En effet, dans un monde globalisé et un commerce international florissant, les PME et les PMI ont tout intérêt à prendre part aux échanges internationaux et à étendre leurs marchés. Les foires et salons internationaux ainsi que les partenariats de coopération internationaux restent des canaux privilégiés pour les PME à la recherche de partenaires sur les marchés étrangers.

Le concept «b2fair» combine foires, salons internationaux et échanges de coopération préparés au préalable. Les avantages des deux formes de développement du marché sont réunis : la large gamme de produits/services offerts et le réservoir de contacts potentiels des foires, associés à une sélection sur mesure de partenaires.

Pour la troisième année consécutive, l'EIC a mis en place la plate-forme de rencontres « b2fair » sur le plus grand salon européen et mondial de l'industrie : la Foire de Hanovre. Cette bourse de contact a permis de rassembler plus de 250 entreprises participantes et quelque 350 chefs d'entreprise venus de 39 pays différents. Au total, près de 2.000 contacts d'affaires ont pu être planifiés avec succès.

Lors du salon « Forum des Entrepreneurs by initiatives », un événement semblable a été organisé, pour la 2^e année consécutive, par l'EIC en collaboration avec Enjeu, l'AWEX et l'AWT qui s'est intitulé le « b2fair Business ICT Matching Day ». 80 participants issus de 60 entreprises, dont 22 entreprises luxembourgeoises, ont pris part à cet événement qui s'est déroulé le 25 octobre 2007 à Liège. Plus de 500 rencontres bilatérales ont pu être comptabilisées.

La seconde édition du « Forum de l'Entreprise », organisé lors du salon « Contact » à LUXEXPO du 20 au 22 novembre 2007, s'est confirmée comme étant la première plate-forme de rencontres «b2b» de la Grande Région. Cette rencontre « b2fair » a rassemblé plus de 200 entreprises luxembourgeoises et régionales. Au total, la bourse de contacts a permis la planification et la réalisation de près de 1.500 rendez-vous d'affaires. Dans le cadre du Forum trois workshops thématiques sur les aspects juridiques des coopérations entre entreprises, les marchés publics et l'accès aux financements européens ont également été organisés.

Récapitulatif des événements b2fair organisés en 2007 :

Salon	Date
Hannover Messe, b2fair Matchmaking Event, Hanovre (D)	16-20 avril
HI Fair- Technical Fair for Industry, b2fair Matchmaking Event, Herning (DK)	4-5 septembre
Salon MSV – International Engineering Fair, b2fair Matchmaking Event, Brno (CZ)	3-4 octobre
Forum des Entrepreneurs, b2fair Matchmaking Event, Liège (B)	25 octobre
Salon Elmia Subcontractor, b2fair Matchmaking Event, Jönköping (S)	7-8 novembre
Forum de l'Entreprise, Luxembourg (L)	20-22 novembre

LES PROJETS ET PROGRAMMES EUROPÉENS



IPM

L'EIC se propose de servir de relais entre la Commission européenne et les entreprises luxembourgeoises. Dans ce cadre, il a répondu aux interrogations des entreprises luxembourgeoises principalement concernant les coopérations internationales, l'application correcte de la TVA, le détachement de personnel, les problématiques liées au marché intérieur.

Projet européen Piaste II

Dans le cadre de PIASTE II, l'Euro Info Centre a organisé la visite du salon A+A 2007 à Düsseldorf (D) pour les entreprises luxembourgeoises. Cette visite a comptabilisé 20 participants provenant de 13 sociétés luxembourgeoises.

Projet européen Stimutran-SME

Les objectifs de ce projet visent à améliorer les interactions des PME transnationales entre les pays représentés (Nord-Est de l'Europe), de promouvoir le développement et la compétitivité des PME urbaines et rurales ainsi que de stimuler l'innovation et le transfert de savoir entre entreprises des pays participants. La conférence Fit For Fairs, la Journée de l'Internationalisation et le Forum de l'Entreprise 2007 ont été organisés dans le cadre de ce projet INTERREG en partenariat avec le concept « b2fair ».

Projet européen Trendspot

Son but est de construire un réseau professionnel regroupant les principaux acteurs économiques dans le but de développer les appels d'offre publics entre les pays ciblés. Dans cette perspective a eu lieu un workshop sur les marchés publics lors du Forum de l'Entreprise 2007, ce qui a permis aux participants de mieux maîtriser plusieurs outils de recherche et de réception des appels d'offre et de se familiariser avec les règles légales en matière de marchés publics.

Portail économique (www.saarlorldux.biz)

En avril 2006, les chambres de commerce de la région Saar-Lor-Lux-Trèves-Palatinat occidental lancent un nouveau portail internet. La base de données des entreprises « Vektor » et l'« atlas commercial SaarLorLux » représentent les noyaux du site. Vektor réunit des profils et des sites Web de plus de 7.000 entreprises industrielles et commerciales actives à l'exportation. L'atlas comprend 2.600 commerces et représente un outil précieux pour mesurer et étudier le niveau de la concurrence dans la Grande Région. Un agenda des manifestations économiques organisées dans l'espace SaarLorLux, ainsi qu'une revue de presse présentant l'actualité des entreprises enrichissent le portail.



16-20 avril 2007 : La plateforme de rencontres « b2fair » sur la Foire de Hanovre a permis de rassembler plus de 250 entreprises participantes et quelque 350 chefs d'entreprises venus de 39 pays différents. Près de 2.000 contacts d'affaires ont été établis



www.saarlorldux.biz



12 juin 2007 : Accueil d'une délégation albanaise à la Chambre de Commerce



25 octobre 2007 : Lors du salon « Forum des Entrepreneurs by Initiatives » à Liège, 22 entreprises luxembourgeoises ont pris part à cet événement

Office du Ducroire

L'Office du Ducroire est un établissement public jouissant de la personnalité juridique. Le secrétariat du Ducroire est rattaché à la Chambre de Commerce. Le Ducroire a pour objet la promotion des exportations luxembourgeoises et le développement des relations économiques internationales des entreprises luxembourgeoises au moyen de plusieurs instruments financiers.

Assurance-crédit

L'activité principale et traditionnelle du Ducroire est l'assurance-crédit à l'exportation. Le Ducroire peut couvrir les risques commerciaux et politiques liés aux crédits à court terme ou à moyen et long terme accordés aux clients situés à l'étranger. Il peut également couvrir les risques politiques et les risques de transfert afférents aux investissements des entreprises luxembourgeoises à l'étranger, et les risques liés à l'importation.

En 2007, les activités de l'Office du Ducroire ont connu un accroissement notable, ce qui s'exprime par une montée des montants assurés et des primes encaissées.

Accords de réassurance et de coopération avec d'autres assureurs-crédits

En 2007, le Ducroire a signé un accord de coopération avec l'assureur-crédit russe INGOSSTRAKH. Cet accord s'ajoute à la liste des accords de réassurance et de coopération que le Ducroire compte déjà à son actif.

Promotion

Le Ducroire est intervenu pour supporter en partie les frais liés à la promotion de produits et de services d'origine luxembourgeoise à l'étranger, la formation à l'exportation du personnel et les frais d'exposition et de participation à des salons à l'étranger en tant qu'exposant. Cette activité a connu une augmentation substantielle en 2007.

Financement

Le Ducroire a participé au financement d'exportations luxembourgeoises à travers la stabilisation du taux d'intérêt et au financement d'assistances techniques fournies aux utilisateurs locaux de biens et services d'origine luxembourgeoise.

Des informations supplémentaires et le rapport annuel de l'Office du Ducroire sont disponibles sur le site Internet www.ducroire.lu

DÉPARTEMENT FORMATION PARLER LE LANGAGE DE L'ENTREPRISE

Le Département Formation de la Chambre de Commerce a comme objectif prioritaire de contribuer de manière active à la création d'un système d'enseignement et de formation capable de générer les connaissances et compétences requises par les entreprises luxembourgeoises.

Il agit en faveur d'un cadre législatif et réglementaire propice au développement d'un système d'enseignement et de formation performant. Ainsi, il suit les évolutions de l'enseignement primaire, des enseignements secondaire et secondaire technique, de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle continue et organise l'apprentissage.

En matière de sensibilisation et de promotion, le Département Formation encourage les entreprises à s'engager dans un processus continu d'amélioration des connaissances et des compétences de leurs ressources humaines.

Il conceptualise, développe et gère de nombreux projets de formation initiale ou continue, en coopérant étroitement avec les entreprises et les acteurs de la formation aux niveaux national, interrégional et international.

Dans le droit fil de l'ambition de la Chambre de Commerce d'assurer un rôle privilégié en matière de l'offre de la formation professionnelle initiale et continue, le Département Formation intervient dans le processus de formation en qualité d'acteur opérationnel dans les filières de la formation professionnelle initiale, de la formation professionnelle continue et de l'enseignement universitaire.

Concrètement il agit à travers les structures organisationnelles suivantes :

- Service de la formation professionnelle initiale
- Institut de Formation de la Chambre de Commerce (IFCC)
- Luxembourg Business Academy (LBA), dont les pourtours exacts restent à définir.

L'accent est mis sur une approche centrée sur les connaissances et compétences demandées par les différents secteurs économiques indépendamment du fait de savoir si la formation s'opère au niveau du système éducatif ou au niveau de la formation professionnelle continue. Cette démarche se situe résolument dans un objectif de « Lifelong learning », chaîne reliant les différentes sphères d'enseignement et de formation professionnelle.

Formation Professionnelle Initiale Réussir l'insertion professionnelle

Au Luxembourg, le législateur a associé les chambres professionnelles à la mise en œuvre d'une formation répondant aux besoins de l'économie et leur a confié l'organisation et la surveillance de

l'apprentissage. Cette voie de formation comporte une formation pratique dans une entreprise sous le couvert d'un contrat d'apprentissage accompagné d'un enseignement scolaire assuré par un lycée technique.

Promotion de la formation professionnelle initiale et de l'apprentissage

Parmi les faits saillants en matière de formation initiale en 2007, il convient de citer « La Journée des formateurs » organisée par la Chambre de Commerce, afin d'inciter les chefs d'entreprise à déclarer leurs postes d'apprentissage à pourvoir. Avec comme thème « La formation, passerelle entre deux mondes », l'objectif était de familiariser le plus grand nombre de patrons-formateurs avec les spécificités de l'apprentissage. Parallèlement, le Service de formation professionnelle initiale (SFPI) a organisé en collaboration avec les lycées techniques concernés des journées d'information, en invitant des patrons-formateurs dans les lycées afin de promouvoir l'apprentissage et d'expliquer aux élèves les spécificités de leurs métiers.

A mentionner également, l'organisation de la « Journée de l'apprentissage », un programme d'information et d'initiation pour les entreprises désireuses de s'engager dans la voie de l'apprentissage. Lors de cet événement, des responsables de la Chambre de Commerce, de la Fedil, de la Confédération Luxembourgeoise du Commerce, de l'Horesca ainsi que le Service d'Orientation professionnelle de l'ADEM se sont tenus à disposition des patrons-formateurs potentiels.

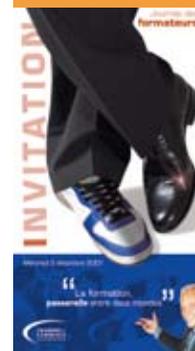
En marge de ces actions ponctuelles, le SFPI participe régulièrement à des journées « Portes Ouvertes », organisées par les différents lycées techniques, des workshops ou encore le « Forum Orientation ». Lors de ces événements, le SFPI informe sur les métiers issus de son domaine de compétence et sensibilise les élèves et leurs parents aux avantages de l'apprentissage.

La tendance positive de l'apprentissage notée lors des années précédentes s'est confirmée en 2007 avec la remise solennelle de 706 diplômes (639 CATP et 67 CITP) et la gestion de 1.618 contrats d'apprentissage pour l'année scolaire 2007/2008.

Réforme de la formation professionnelle initiale et de l'apprentissage

En 2007, une grande partie des actions du SFPI s'est inscrite dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle initiale au Luxembourg. En effet, le SFPI a rédigé un avis détaillé concernant le projet de loi et les amendements y afférents.

Dans son avis, la Chambre de Commerce a notamment soulevé les déficiences concernant l'absence de réforme plus large, englobant l'enseignement primaire ainsi que le manque d'ouverture de la formation professionnelle initiale vers des diplômes supérieurs (BTS). Elle a également manifesté son désaccord concernant l'absence d'intégration de l'apprentissage pour adultes dans le champ d'application de la réforme. Enfin, la Chambre de Commerce a plaidé pour une phase pilote de trois à quatre ans.



5 décembre 2007 : L'objectif de la « Journée des formateurs » était de familiariser le plus grand nombre de patrons-formateurs avec les spécificités de l'apprentissage



11 novembre 2007 : Remise solennelle des CATP et CITP au Grand Théâtre de la Ville de Luxembourg en l'honneur de 706 lauréats



Avis sur la réforme de la formation professionnelle

Par la suite, la Chambre de Commerce s'est félicitée des amendements proposés par le gouvernement, notamment en matière d'intégration du technicien dans la formation professionnelle initiale, ainsi que du report de la mise en œuvre de la réforme à la rentrée 2010-2011.

Au cours de l'année 2007, les équipes curriculaires, chargées d'établir les profils professionnels et les programmes de formation des professions visées par la réforme de la formation professionnelle, composées de représentants de la Chambre de Commerce et de patrons-formateurs, ont commencé leurs travaux.

Organisation et gestion de l'apprentissage

Le Service FPI a assuré en 2007 la gestion de 1.618 contrats d'apprentissage : 639 apprentis ont suivi une formation dans le secteur commercial, 427 dans le secteur industriel du BTP et de l'informatique et 166 dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration.

Evolution du nombre d'apprentis sous contrat d'apprentissage :

Année de formation	Contrats	2001/2002	2002/2003	2003/2004	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008
Nombre d'apprentis	Total CATP/CITP	1073	1220	1251	1332	1365	1427	1618
	CATP	940	1025	1055	1116	1172	1263	1433
	CITP	133	195	196	216	193	164	185
Industrie	CATP	111	109	137	153	152	163	279
BTP	CATP	<i>n/a</i>	53	58	60	64	65	65
Informaticien	CATP	31	44	62	66	63	61	53
Gestionnaire qualifié en logistique	CATP	<i>n/a</i>	<i>n/a</i>	<i>n/a</i>	<i>n/a</i>	<i>n/a</i>	20	30
Commerce	Total	639	669	616	657	665	578	639
	CATP	526	523	464	478	514	471	512
	CITP	113	146	152	179	151	107	127
Administration et Communication	Total	171	246	284	306	313	311	276
Horeca	Total	57	99	94	90	108	164	166
	CATP	37	50	50	53	66	107	108
	CITP	20	49	44	37	42	57	58
Auxiliaire de vie	Total	<i>n/a</i>	<i>n/a</i>	<i>n/a</i>	<i>n/a</i>	<i>n/a</i>	65	110

Institut de Formation de la Chambre de Commerce (IFCC) Développer les ressources humaines de l'entreprise

L'IFCC en tant qu'organe de formation de la Chambre de Commerce contribue au développement et à la valorisation des compétences des personnes travaillant dans les entreprises. Les fusions et restructurations, la rapide transformation des technologies, l'exigence accrue de qualité, l'évolution de l'environnement, ne sont que quelques facteurs qui entraînent des besoins en formation. Le « lifelong learning » favorise le modèle d'une économie de la connaissance où la matière grise et le capital humain constituent une importante matière première. Il s'agit de promouvoir une économie où chaque individu se prend en charge dans son propre processus de progression professionnelle et contribue ainsi à la performance de son entreprise.

Une mise en réseau avec ses ressortissants

Le 13 juin 2007, l'IFCC a organisé le deuxième forum « Entreprise et Formation » qui avait comme objectif de sensibiliser et d'encourager les entreprises dans leur démarche de formation. La table-ronde portant sur les passerelles à construire entre la formation initiale et formation continue, les possibilités de networking entre les participants ainsi que les workshops thématiques, ont apporté des réponses concrètes, susceptibles d'orienter les entreprises dans la mise en place et la structuration de leur politique de formation. Ce forum organisé en partenariat avec l'IFBL, l'IFSB, le LLLC et la Chambre des Métiers a rassemblé 100 participants et a connu un grand succès.

Une offre de formation ciblée aux besoins des entreprises

L'IFCC se veut proche des attentes et des besoins en formation exprimés par les ressortissants de la Chambre de Commerce. Dans ce contexte, l'IFCC a multiplié les visites d'entreprises dans le but de pouvoir mieux cerner les besoins en formation. D'importants travaux de conception et de développement seront mis en œuvre en 2008 afin de renforcer l'offre de formation existante.

Une croissance de 23% au niveau des inscriptions !

En 2007, l'IFCC a enregistré une croissance des inscriptions de 23% avec 8.323 participants (contre 6.786 en 2006). La variation la plus importante (+72%) a été enregistrée pour les conférences organisées par l'IFCC. Grâce notamment aux infrastructures de la Chambre de Commerce, qui restent hautement appréciées, la participation aux conférences connaît un essor régulier d'année en année.

Création d'entreprise Cours pour l'accès à la profession de commerçant, cafetier et transporteur

Les formations que l'IFCC organise dans les différentes branches en vertu d'un mandat reçu du Ministère des Classes moyennes et du Tourisme ont connu un franc succès pendant l'année sous revue avec 971 inscriptions enregistrées pour les formations d'accès aux professions de cafetier, commerçant et transporteur.

Formation professionnelle continue IFCC Actuel : Séances d'information et conférences

Pendant l'année 2007, l'IFCC a organisé 17 séances d'information et conférences avec un total de 1.725 inscriptions. Les thématiques étaient liées à l'actualité politique, économique et légale au Luxembourg.

IFCC After Work Training Program

Pour l'exercice 2007, l'IFCC a organisé 37 cours du soir visant à familiariser les stagiaires avec la gestion d'entreprise en l'occurrence le marketing, la gestion des ressources humaines, la comptabilité, le droit, la fiscalité et les langues. 1.615 inscriptions ont été enregistrées, soit une augmentation de 17 % par rapport à 2006.

IFCC Entreprises

Pendant l'année 2007, 188 séminaires ont eu lieu, dont 186 ont été organisés en collaboration avec la Chambre des Métiers et l'OLAP. 1.970 inscriptions ont pu être enregistrées pour 2007.

En 2007, l'IFCC a organisé six cycles de formation à savoir « Législation environnementale au Luxembourg », « Management des ressources humaines », « Leadership et techniques managériales », « Leadership und Management », « Mécanismes financiers de l'entreprise » et « Gestion de projets d'innovation ». Cette dernière formation a été organisée en partenariat avec la Chambre des Métiers et Luxinnovation.

A l'instar des années précédentes, l'IFCC a organisé onze formations à des fonctions et métiers totalisant 1.656 inscriptions, soit une hausse de 50,4% par rapport à 2006.

L'année 2007 a été marquée par l'élaboration des contenus des différents niveaux de formation spécifique pour travailleurs désignés en matière de sécurité et de santé, suite à l'entrée en vigueur de la réglementation détaillée obligeant les entreprises luxembourgeoises à se conformer jusqu'à l'année 2012 à la législation. En effet, la loi oblige l'employeur à prendre toutes les mesures nécessaires pour la protection, de



8 février 2007 : Plus de 150 participants ont assisté à la conférence intitulée "Die Führungskraft als Personalentwickler: Der Königsweg für das Finden und Halten von Talenten"



22 mai 2007 : L'IFCC et la société Kluwer ont organisé une conférence sur les sociétés de gestion de patrimoine familial («SPF») qui a remporté un franc succès auprès d'un public venu très nombreux.



5 juin 2007 : Le nouveau Master of Science est la première concrétisation d'un partenariat étroit entre l'Université du Luxembourg et la Chambre de Commerce. Il fait suite à la proposition formulée par la Chambre de Commerce de créer dans l'environnement universitaire une chaire dédiée à l'entrepreneuriat.



L'IFCC, en partenariat avec Luxinnovation et la Chambre des Métiers, a lancé en 2007, un cycle de formation novateur intitulé « Gestion de projets d'innovation » qui a comme objectif de transmettre les compétences indispensables à une démarche d'innovation dans l'entreprise.



13 juin 2007 : Le forum « Entreprise et Formation » avait comme objectif de sensibiliser et d'encourager les entreprises dans leur démarche de formation. La manifestation initiée par l'IFCC a rassemblé une centaine de participants et a connu un grand succès.

la sécurité et de la santé de ses salariés. Ces mesures comprennent l'information, la formation, la prévention des risques professionnels et la mise en place d'une organisation sécuritaire. Afin d'informer les chefs d'entreprise sur les obligations légales en la matière, notamment en ce qui concerne la nomination d'un travailleur désigné qui a comme mission de s'occuper de la mise en œuvre des mesures citées plus haut, l'IFCC a participé à une vaste campagne de sensibilisation mise en place, en collaboration avec l'Inspection du Travail et des Mines (ITM), la Chambre des Métiers et l'Institut de Formation Sectoriel du Bâtiment (IFSB). Quelque 1.500 personnes ont participé aux différentes séances d'information organisées fin 2007 à Luxembourg, Esch-sur-Alzette et Ettelbrück.

Par ailleurs, les formations sectorielles organisées par l'IFCC ont ciblé prioritairement le commerce et l'industrie. Ainsi, une formation a été lancée pour développer les compétences spécifiques du conseiller en vente en librairie. Une offre de formation plus spécifique a également été proposée aux entreprises industrielles, notamment dans les domaines des « automatismes » et de la « maintenance ».

IFCC Executive Education

Tout dirigeant d'entreprise rencontre le besoin, à un moment donné de sa vie professionnelle, de faire le point sur l'orientation de son entreprise et de se familiariser avec les techniques de gestion les plus avancées. En 2007, l'IFCC a lancé, en étroite coopération avec l'Institut Universitaire International Luxembourg (IUIL) et HEC Ecole de Gestion de l'Université de Liège une nouvelle session de la formation « Management d'entreprise pour cadres et dirigeants », à laquelle 12 personnes ont participé.

Coopération avec l'Université du Luxembourg

En octobre 2007, la Chambre de Commerce et l'Université du Luxembourg ont lancé avec succès la première session du master « Entrepreneurship and Innovation ». 21 étudiants ont participé à cette formation.

Le 25 avril 2007 a eu lieu la deuxième édition du « Business Day » qui avait comme objectif de sensibiliser les étudiants de l'Université du Luxembourg aux pratiques de gestion d'entreprise. Cette manifestation s'inscrivait dans le cadre du rapprochement des actions de coopération entre l'Université du Luxembourg et la Chambre de Commerce.

Lancement du *Master of Science Entrepreneurship & Innovation (M.Sc.)*

Ce nouveau *Master of Science* est la première concrétisation d'un partenariat étroit entre l'Université

du Luxembourg et la Chambre de Commerce. Il fait suite à la proposition formulée par la Chambre de Commerce de créer dans l'environnement universitaire une chaire dédiée à l'entrepreneuriat.

Réalisé dans le cadre de la Faculté de Droit, d'Economie et de Finance, le *M.Sc.* a vocation à encourager l'esprit d'entreprise et la création d'entreprises innovantes à travers la mise en place d'une formation universitaire de haut niveau destinée à des étudiants désireux de se perfectionner et d'acquérir des connaissances pratiques, respectivement à des cadres souhaitant développer leurs compétences professionnelles dans le domaine de l'innovation.

Cette création innovante découle aussi d'une collaboration fructueuse entre le Département Economique et le Département Formation.

COMMUNICATION INFORMER ET CONVAINCRE

Informier et convaincre sont les deux objectifs prioritaires de la politique de communication de la Chambre de Commerce. Pour atteindre ces objectifs, le Service Communication développe et entretient, en étroite concertation avec la direction, toute une série de produits et d'outils de communication destinés à expliquer et faire connaître l'action de la Chambre de Commerce auprès des entreprises, des institutions publiques, des autorités politiques et du grand public.

Merkur : le numéro 1 de la presse professionnelle

Avec plus de 33.000 exemplaires diffusés chaque mois aux dirigeants des entreprises affiliées à la Chambre de Commerce, ainsi qu'aux décideurs et acteurs de la vie économique et politique, le magazine d'information «Merkur» occupe confortablement la première position de la presse professionnelle au Grand-Duché et ce tant au niveau du volume, qu'au niveau du tirage, du nombre d'encarts et de la périodicité (voir tableau comparatif).

Les 12 encarts publiés dans les 10 éditions 2007 du « Merkur » témoignent de la confiance accordée par le marché au magazine officiel de la Chambre de Commerce. Dans un souci permanent d'optimisation de la qualité du produit, deux nouvelles rubriques ont été introduites en 2007. La première nouveauté est la rubrique « Les 100 visages de la Chambre de Commerce » qui présente chaque mois deux collaborateurs de la Chambre de Commerce dans l'idée de mieux faire connaître les interlocuteurs auprès des différents départements et de rendre plus transparents les services proposés. Une autre nouveauté introduite en 2007 est la rubrique « Responsabilité sociale des entreprises » consacrée à l'étude de cas et aux témoignages d'entreprises poursuivant une politique active dans le domaine de la RSE.

Tableau comparatif presse professionnelle

	Volume	Tirage	Périodicité
Merkur	90 pages	33.000	mensuelle (10 éditions/an)
Handwerk	48 pages	7.000	mensuelle (10 éditions/an)
Horesca	32 pages	6.000	mensuelle (12 éditions/an)
Echo de l'Industrie	64 pages	2.000	Bimestrielle (6 éditions/an)
clc connect	24 pages	2.000	Bimestrielle (6 éditions/an)

Toutes les éditions du « Merkur » peuvent être téléchargées en version intégrale (format pdf) sur le site Internet de la Chambre de Commerce.

Publications : l'information au service des entreprises et de l'économie

Parmi les principales publications de brochures, annonces et autres supports promotionnels réalisés en 2007 par le Service Communication, il convient de citer le rapport annuel 2006, le calendrier officiel des activités du commerce extérieur 2008, la version espagnole de la brochure d'information « Vivre et travailler au Luxembourg » ou encore la déclinaison d'une série d'annonces publicitaires faisant la promotion des services de la Chambre de Commerce.

A côté de ces nouvelles publications, la Chambre de Commerce continue à éditer une gamme de publications destinées aux acteurs économiques les plus divers. Citons à titre d'exemple la brochure d'information « Oser entreprendre » qui s'adresse aux créateurs d'entreprises souhaitant recevoir une première information sommaire sur la création d'une entreprise au Luxembourg ou la publication « Doing Business in Luxembourg », qui réunit sur un CD-Rom interactif en trois langues (anglais, français et allemand) toutes les informations nécessaires et détaillées pour lancer une activité commerciale au Grand-Duché.

www.cc.lu : un site Internet évolutif

Un site Internet étant un outil en évolution permanente, le service Communication a introduit plusieurs nouvelles fonctionnalités sur le site de la Chambre de Commerce en 2007. Il faut notamment citer l'ajout d'une nouvelle rubrique « Revue de presse » qui offre un accès en ligne aux coupures de presse des articles traitant de la Chambre de Commerce et de ses activités.

Après avoir introduit en 2006 la mise en ligne d'une liste exhaustive des avis en cours de rédaction, accompagnée d'une publication des projets de loi et projets de règlement grand-ducal afférents, la Chambre de



En 2007, le service Communication a introduit plusieurs nouvelles fonctionnalités sur le site de la Chambre de Commerce



Les 12 encarts publiés dans les 10 éditions 2007 du « Merkur » témoignent de la confiance accordée par le marché au magazine officiel de la Chambre de Commerce



Commerce a introduit en 2007 un forum de discussion spécifique à chaque projet de loi et projet de règlement grand-ducal afin de donner aux parties intéressées la possibilité d'agir en amont en communiquant leurs réflexions et remarques sur les projets de texte aux auteurs en charge de la rédaction des avis.

Le site de la Chambre de Commerce rencontre un grand succès auprès du public comme en témoignent ces quelques chiffres :

Evolution de la fréquentation du site Internet

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Fréquentation (hits mensuels)	30.129	75.420	158.017	199.002	606.687	765.211	988.977	957.139
Pages vues (par mois)					74.200	115.014	134.574	141.296
Visiteurs (par mois)					13.050	16.197	22.718	23.159

Relations presse

Au cours de l'année 2007, la Chambre de Commerce a diffusé 60 communiqués de presse portant sur des sujets aussi variés que l'enquête Eurochambres, les visites officielles, les nouvelles publications, les avis les plus importants, les remises de diplômes et de certificats de réussite et les nombreuses manifestations et séances d'informations organisées au sein de la Chambre de Commerce.

Salon Contact

La Chambre de Commerce a pris en charge la campagne de promotion de la 6^e édition des « Journées Création et Transmission d'Entreprises », qui s'est déroulée du 20 au 22 novembre 2007 dans le cadre du premier Salon Contact à LuxExpo, et a dans ce cadre également assuré la promotion de la table ronde organisée par la FFCEL (Fédération des Femmes Cheffes d'Entreprises du Luxembourg) en date du 4 décembre 2007 sur le thème « Le style managérial de femmes, avantage concurrentiel ? ».

La Chambre de Commerce en chiffres

COMPTE DE PERTES ET PROFITS AU 31/12/2007 EN EURO

1. Résultat d'exploitation	
Salaires et charges sociales	5.775.165,37
Achats et services extérieurs	9.777.077,68
Dotations aux amortissements	5.666.339,76
Total des charges d'exploitation	21.218.582,81
Cotisations et autres produits de gestion	24.876.288,68
Contributions extérieures et droits d'inscription	2.793.525,71
Total des produits d'exploitation	27.669.814,39
Résultat d'exploitation	6.451.231,58
2. Résultat financier	
Charges financières	1.542.812,94
Produits financiers	1.131.092,93
Résultat financier	-411.720,01
3. Résultat exceptionnel	-65.488,19
4. Solde net provisions	127.231,56
5. Dotation au fonds de péréquation conjoncturelle ⁽¹⁾	- 3.965.815,71
6. Dotation au fonds de promotion de l'intérêt économique général ⁽²⁾	-1.830.376,48
RESULTAT DE L'EXERCICE	305.062,75

⁽¹⁾ Le fonds de péréquation conjoncturelle a pour objet de constituer une réserve pour contrebalancer les risques et les impacts financiers pour la gestion courante de la Chambre de Commerce, découlant notamment des variations des cotisations dans l'hypothèse d'une situation économique moins favorable à l'avenir.

⁽²⁾ L'objectif du fonds de promotion de l'intérêt économique général est le financement, respectivement l'accompagnement des initiatives ou des projets qui servent l'intérêt économique général et les intérêts des ressortissants de la Chambre de Commerce en vue de renforcer la compétitivité des entreprises et de l'économie du pays à définir par l'Assemblée Plénière.

L'ACTIVITÉ 2007 DE LA CHAMBRE DE COMMERCE EN CHIFFRES	2006	2007
Avis émis	129	156
Inscriptions aux formations IFCC	6.786	8.323
Contrats d'apprentissage gérés	1.427	1.365
Visiteurs accueillis à l'Espace Entreprises	5.139	5.829
Appels téléphoniques renseignés à l'Espace Entreprises	10.090	11.000
Réponses aux courriers électroniques envoyés à l'Espace Entreprises	1.905	2.300
Certificats d'origine délivrés	9.466	9.831
Missions économiques	11	15
Visites accompagnées	8	5
Stands collectifs	10	12
Journées d'opportunités d'affaires	47	51
Communiqués de presse diffusés	57	60
Visiteurs par mois sur www.cc.lu	22.718	23.159



20-22 novembre 2007 : Lors du salon « Contact » (Luxexpo) le « Forum de l'Entreprise » a rassemblé plus de 200 entreprises luxembourgeoises et régionales et permis près de 1.500 rendez-vous d'affaires

COMPOSITION DE L'ASSEMBLÉE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE AU 31 DÉCEMBRE 2007



M. Michel WURTH
Président
Etablissements
métallurgiques

Organisation de la Chambre de Commerce

L'assemblée plénière de la Chambre de Commerce se compose de 23 membres élus, regroupés en huit groupes ou collèges électoraux. La Chambre de Commerce est dirigée par un Bureau qui se compose du président et de quatre vice-présidents élus par l'Assemblée plénière de la Chambre. Les membres de la Chambre sont élus pour un mandat de cinq ans.



M. François N. WAGENER
Vice-Président
Banques



M. Fernand ERNSTER
Vice-Président
Commerce de Gros



M. Jean J. SCHINTGEN
Vice-Président
Etablissements
d'hébergement



M. Robert DENNEWALD
Vice-Président
Petite et moyenne
industrie



M. Marc DECKER
Membre élu
Commerce de Gros



M. Marc JACOBS
Membre élu
Commerce de Gros



Mme Maryse HOFFMANN
Membre élu
Commerce de Gros



M. Johnny HOFFMANN
Membre élu
Commerce de détail



M. Guy KERGER
Membre élu
Commerce de détail



M. Raymond MUNHOWEN
Membre élu
Commerce de détail



M. Michel RODENBOURG
Membre élu
Commerce de détail



M. Marc REIFFERS
Membre élu
Etablissements
métallurgiques



M. Marc SOLVI
Membre élu
Etablissements
métallurgiques



M. Camille FOHL
Membre élu
Banques



M. Dominique MELOTTE
Membre élu
Banques



M. Henry THYES
Membre élu
Banques



M. Pit HENTGEN
Membre élu
Assurances



M. Francis DAHM
Membre élu
Cafetiers et
restaurateurs



M. Charles KROMBACH
Membre élu
Petite et moyenne
industrie



M. Hermann LANGE
Membre élu
Petite et moyenne
industrie



M. Edmond MULLER
Membre élu
Petite et moyenne
industrie



M. Christian THIRY
Membre élu
Petite et moyenne
industrie





Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg

Bureaux 7 rue Alcide de Gasperi | Adresse postale L-2981 Luxembourg

Tél. +352 42 39 39 - 1 | Fax +352 43 83 26 | chamcom@cc.lu | www.cc.lu